

BANDES HERNIAIRES

ajustées et réparées

Oscar Landry

pharmacien

51, NOTRE-DAME

JOLIETTE

JUSTICE

GUIDE

L'ACTION

POPULAIRE

FILMS

développement et impressions

service de 12 heures

Pharmacie Gadoury

Oct. Gadoury, prop.

29, NOTRE-DAME

Voisin du B. de P.

Un triomphe pour les jeunes ouvriers

Dimanche, le 23 juillet prochain, la Jeunesse Ouvrière Catholique du Canada vivra des heures glorieuses et pleines des plus riches espérances. Des milliers de jeunes ouvriers et ouvrières, épris du même idéal d'apostolat, poseront, ce jour-là, les assises d'un congrès, dont l'apothéose restera dans l'histoire de la J.O.C., comme le digne couronnement d'un mouvement qui répand ses bienfaits partout où il y a du bien à faire, partout où il y a des âmes jeunes à conquérir.

Il y aura à Montréal, à cette occasion, tout ce que la J. O. C. compte de forces vives, venues de tous les coins de la province, sans oublier Joliette qui sera magnifiquement représentée, des régions lointaines du Manitoba, ainsi que des centres franco-américains. Et la métropole qui a connu des triomphes de masse, qui a été maintes fois témoins de ralliements remarquables, n'aura jamais accueilli une foule plus animée de meilleurs sentiments que ces 35,000 jeunes, ardemment désireux, non pas de parader, non pas de jouir des applaudissements des hommes, mais uniquement de manifester la grandeur de la cause qu'ils défendent avec tout l'enthousiasme fier, pur, joyeux et conquérant dont ils sont capables.

Le programme de ces fêtes inoubliables est très suggestif: Dès le 22, "La Prière du soir" réunira les jocistes dans un certain nombre d'églises. Joliette aura la sienne à la cathédrale. Cette démonstration sera une pressante invitation faite par la J.O.C. à toutes nos familles catholiques, de continuer si elles la suivent déjà et de reprendre si elles l'ont abandonnée, la vieille tradition de "la prière en famille", semence féconde de foi et de charité.

Dimanche, le 23, la journée débutera par un événement unique dans l'histoire religieuse et sociale de notre pays: cent mariages à l'église Notre-Dame, bénits par cent aumôniers de la J.O.C. L'aumônier diocésain de Joliette aura la joie de bénir un mariage joliettain. S. Exc. Mgr Gauthier parlera aux nouveaux mariés et célébrera pour eux la messe nuptiale, pendant que la foule immense s'étendant dans la vaste nef et par toute "la Place d'Armes" demandera à Dieu de bénir chacun de ces jeunes gens qui se seront préparés sérieusement à leur futur rôle d'époux et de parents chrétiens.

L'après-midi sera fête joyeuse, occasion de contacts précieux, de jeux et de chants d'ensemble à l'île Ste-Hélène. L'Eglise et l'Etat viendront offrir leurs vœux aux jeunes époux et à tous les jocistes et leur diront l'espoir qu'ils fondent sur eux. La J.O.C. en profitera pour dire à tous combien le mariage est quelque chose de grand et de sérieux, rempli de responsabilités temporelles et éternelles; elle leur chantera que le bonheur de demain se bâtit sur celui d'aujourd'hui et que le dévouement et la charité sont des qualités nécessaires à la vie.

La soirée restera une magnifique glorification du travail. La marche sur Montréal s'effectuera d'abord en fin d'après-midi, symbolisant de façon admirable le geste de tous ceux qui, chaque jour quittent leur foyer pour se diriger vers le bureau ou l'atelier. Puis, au stadium, où 35,000 jeunes travailleurs seront présents, un formidable jeu scénique auquel participeront un millier d'acteurs fera prendre conscience à tous de la joie que peut leur procurer le travail bien compris et bien observé.

Comme le programme l'indique, le 23 juillet sera le triomphe du foyer et du travail chrétiens. Combien serez-vous du diocèse à participer à ces mémorables fêtes? Tous les membres de la J.O.C. y seront parce que le Congrès et son succès dépendent d'eux; on ne reste pas à l'écart quand la famille est en fête. Il faut que vous aussi les jeunes ouvriers de Joliette, vous chantiez votre joie de vivre dans le grand mouvement auquel Sa Sainteté Pie XI tenait autant qu'à la prunelle de son oeil. "Les apôtres des ouvriers seront des ouvriers" disait encore Notre S. Père le Pape Pie XI. Le fait n'est plus caché. Il éclate au grand jour. Il sera proclamé ar des milliers de coeurs qui doivent à la J.O.C. d'avoir connu sur cette terre d'épreuves, plus de joie, plus de paix, plus de bonheur.

Le prochain Congrès nous dira tout cela. Il faut s'y rendre. JOCISTES, invitez-y vos amis, les jeunes de votre milieu; faites les sacrifices nécessaires afin de pouvoir répondre "présent" au grand cri de ralliement qui marquera le départ de Joliette.

Vive le Congrès! vive la J.O.C.!

Vivent les jocistes de Joliette!

Léo FOREST, prêtre,
aum. diocésain de la J.O.C.

EN VILLE

• SOCIÉTÉ DE COLONISATION

Le nouveau président de la Société de Colonisation, nommé par Son Exc. Mgr Papineau est M. le chanoine L.-P. Lamarche, curé de la cathédrale et le vice-président M. le chanoine Odon Archambault, curé de St-Pierre. Par erreur nous avions annoncé la nouvelle autrement la semaine dernière.

• CONVENTION DES GARDES

La Convention des Gardes Ind. du Canada et des Etats-Unis aura lieu à Joliette cette année, les 5, 6 et 7 août prochain. La Garde St-Pierre attend, à cette occasion un millier de membres des diverses gardes. Il y aura parade, revue, démonstrations militaires. Le programme sera publié prochainement.

• A ST-HYACINTHE

Le 16 juillet prochain, l'Union Musicale de Joliette assistera au festival des fanfares à St-Hyacinthe. Notre corps de musique, sous la direction de son directeur M. Emile Prévost, donnera un concert pendant le festival de St-Hyacinthe. Environ 1,500 musiciens assisteront à cette fête annuelle.

• REUNION DES CLERCS DE ST-VIATEUR

La réunion des pères et des religieux de la communauté des St-Viateur, province de Joliette, est commencée hier, le 5 juillet. Cette

réunion a lieu au Séminaire, sous la direction du R. P. Provincial, le R. P. Victor Cardin. Les membres de la communauté qui appartiennent à la province de Montréal ne participeront pas à cette réunion. Comme d'habitude, la réunion se terminera par la retraite annuelle, des cérémonies de profession et les obédiences.

• A LA CONGREGATION NOTRE-DAME

Plus de deux cent cinquante religieuses de la Congrégation de Notre-Dame sont en retraite au couvent de notre ville, depuis jeudi dernier. Le R. P. Matte, O.M.I., d'Ottawa est le prédicateur de cette retraite.

• AUTRES RETRAITES

A l'hôpital St-Eusèbe, plus de cent religieuses de la Providence, de la province de Joliette, viennent de terminer leur retraite annuelle. Le R. P. Cardin, o.m.i., en était le prédicateur. A la maison provinciale des Soeurs des SS. Coeurs, une retraite pour les religieuses est commencée dimanche dernier, prêchée par le R. P. Isidore Fréchette, c.s.v.

• IL SUCCOMBE A SES BLESSURES

M. Omer Milot de Montréal, l'un des trois blessés dans l'accident d'automobile survenu dimanche à St-Cathbert est décédé à l'hôpital St-Eusèbe mardi après-midi. Les deux autres blessés MM. Conrad Dubrulé et Frank Tremblay sont: encore à l'hôpital et se remettent lentement.

Noces d'or à St-Thomas

M. et Mme Wilfrid Beaulieu de Joliette ont célébré leurs noces d'or de mariage le 2 juillet dernier. Les fêtes étaient organisées par le Dr et Mme Edmond Piette. La fête commença par une cérémonie religieuse à l'église de St-Thomas où les parents se rendirent en automobiles. L'abbé Hector Bonin, du Collège de l'Assomption, neveu des jubilaires, célébra la messe dans l'église décorée. Mgr Alphonse Piette prononça le sermon de circonstance et présida la rénovation des serments. Il y eut ensuite fête champêtre chez M. Alfred Beaulieu, fils des jubilaires et qui habite la maison paternelle avec sa famille. Etaient aussi présents, outre ceux déjà nommés, les abbés Nap. Aumont, curé, Jean Côté, Alcidas Allard, vicaire, les enfants des jubilaires et des amis. Une gerbe de cinquante roses fut présentée aux jubilaires par Mlle Gisèle Piette, Solange Beaulieu, leurs petites filles, et après le banquet par Jacques Beaulieu et présentation d'une adresse par Bernard Beaulieu, autre petit-fils. Il y eut ensuite un jeu floral présenté par les petits-enfants des jubilaires, composé et préparé par Mlle Alma Lavallée, directrice du Cercle des Petits et nièce des jubilaires. Mlle Rollande Beaulieu présenta ensuite une bourse puis allocutions par Mgr A. Piette, les abbés A. Aumont, H. Bonin, J. Côté, M. Philippe Lavallée de Québec, le Dr Edmond Piette, de Joliette, et M. Wilfrid Beaulieu, jubilaire.

Train spécial pour le Congrès jociste

La J.O.C. vient de prendre des engagements avec les autorités du Canadien National à l'effet d'organiser un train spécial de Joliette à Montréal (aller et retour) le 23 juillet prochain à l'occasion du Congrès général de la J.O.C. La fédération diocésaine prend sur elle la responsabilité de ce train spécial, parce qu'elle est assurée de la bienveillance de tous les congressistes qui se feront un devoir d'utiliser un moyen de transport aussi avantageux. Les billets sont déjà en vente au local de chaque section pour la somme de \$0.95.

Au lac Ayotte

Jocistes et scouts dressaient leurs tentes hier au lac Ayotte pour leurs campements annuels. Les Jéistes du Séminaire, au nombre d'une quinzaine sont sous la direction de l'abbé Louis Richard. Les scouts de la cathédrale, ceux du Séminaire et ceux de St-Félix de Valois, respectivement sous la direction des abbés G. Coderre, R. Bérubé et G. Marsolais, vivront sous la tente, au bord du lac, jusqu'au 20 juillet. Les scouts sont au nombre de soixante environ. Leurs parents et tous ceux qui s'intéressent à eux se rejoignent des saines joies dont bénéficient ces enfants dans la grande et pure nature et sous l'oeil de leurs dévoués aumôniers.

• CONVENTUM AU SEMINAIRE

Les finissants de 1925, confrères de Mgr Emilien Masse étaient réunis en conventum au Séminaire samedi soir et dimanche. Dix-huit étaient présents. Le comité suivant a été choisi: Mgr E. Masse, président d'honneur; M. G.-E. Lapalme, président; le Dr Jos. Millette, vice-président; l'abbé Edmond Parent, secrétaire; le notaire Edmond Comtois, trésorier; M. Elie E. Oligny, représentant des anciens Etats-Unis.

Lors du banquet, samedi soir, prirent la parole: Mgr E. Masse, l'avocat Lapalme, l'abbé P. Rainville, le Père F. Lefebvre et le P. Isidore Fréchette, c.s.v., au nom du Séminaire. Le conventum se termina au lac Corbeau à St-Damien, où l'abbé Hermas Lavallée reçut ses confrères.

• JUGES DE PAIX

Le notaire Wilfrid Beaudoin de Mascouche et M. G.-A. Daviault ont été nommés juges de paix pour recevoir la prestation du serment.

Mgr Lafortune à Joliette

S. Exc. Mgr Lafortune, évêque de Nicolet, est arrivé à Joliette hier soir, en visite à l'évêché et dans sa famille. Mgr dira la messe de communauté au Séminaire demain matin devant les quelques 160 religieux actuellement en réunion.

BILLET DE SEMAINE

Le temps de vivre.....

La vie est un chemin, on l'a dit et l'image n'est-elle pas magnifique? Depuis le premier homme les hommes vont sur le chemin de la vie. L'histoire nous montre comment ils marchaient en faisant leur vie; et celui qui veut se donner la peine d'étudier les mœurs des siècles passés peut assez facilement se représenter ces millions d'hommes. Les traditions ancestrales, nos propres souvenirs, pour ce qui est du temps déjà loin comme de celui qui est plus proche de nous, nous montrent comment nos pères vivaient. Nous nous rappelons aussi les premières années de notre vie, l'existence que nous menions il y a un demi ou un quart de siècle. Nous pouvons facilement voir comme les choses ont changé, comme elles changent continuellement, surtout depuis quelques années.

Nous fûmes vraiment émerveillés par les premiers chants de la radio! Il fallait alors des installations gigantesques et fort dispendieuses pour entendre ces voix et cette musique qui nous arrivaient alors enveloppées de mille bruits, le plus souvent. Maintenant, vous avez un appareil dans votre automobile; il prend peu d'espace, est presque invisible, mais vous met en communication avec tous les points du monde civilisé, vous offre valses, marches et discours, pendant que vous filez dans les montagnes. Il y a peu d'années, quand un automobiliste dévorait la route en faisant du cinquante, on le classait parmi les bolides du chemin et, combien de fois parmi les imprudents. Maintenant, le novice dans le plus modeste char se paye du soixante à l'heure, n'en parle même pas, et n'est pas remarqué.

Il y a quelques années les usines employaient des milliers et des milliers d'ouvriers dont tous vantaient l'adresse et l'habileté. Aujourd'hui avec deux fois moins de mains, les usines produisent deux fois plus, et cela dans moins de temps. Il fallait alors plusieurs journées d'hommes et de puissants attelages pour transporter des matériaux de construction; maintenant deux hommes et un camion font la même besogne en quelques heures. Tout va plus vite à présent et tout coup porte à plein. Mais, et c'est qu'il y en a des mais, et des tristes...

Mais, chaque pays doit faire vivre des milliers de gens qui ne trouvent pas de travail; mais chaque jour, la radio nous apporte de tous les coins du pays et les journaux de même, la longue liste des victimes de la route, des blessés de l'industrie.

Nous n'avons plus le temps de vivre. Dès le réveil la radio nous promène à travers le monde; puis l'auto ou le tram nous charrie au travail où il faut s'évertuer à nourrir de puissantes machines. La ménagère fait sauter quelques couvercles de boîtes et le repas est prêt. L'usine reprend ses hommes pour les jeter étourdis sur le pavé à cinq heures. En quelques minutes le souper est expédié, le journal déposé sur le seuil, et toutes les nouvelles de l'univers lancées dans la maison par la radio. Il ne reste plus qu'à aller se promener; les jeunes n'y manquent pas. Ils dorment peu d'heures vers le milieu de la nuit et réapparaissent le matin un peu fatigués, mais fort pressés. Les jours passent ainsi et les cheveux blanchissent quand ils n'ont pas trouvé plus simple de filer en vitesse vers l'inconnu...

Avons-nous le temps de vivre? Quand pouvons-nous dire que nous soufflons librement, que nous avons le temps de faire ceci et cela? Nous n'avons vraiment pas le temps de travailler sérieusement, de nous appliquer à notre besogne, tant il y a de besoins et d'affaires qui nous pressent du matin au soir et du soir au matin. A cinquante ans combien ont vécu presque le

Travail des constables et des pompiers

Lors de la réunion du Conseil, lundi dernier, le chef Valmore Lapierre a présenté son rapport pour le mois de juin. Les services des constables furent requis 89 fois, dont 6 fois pour cas de boisson, 8 pour querelles, 10 pour vols, 3 pour enfants égarés et retrouvés. Un conducteur d'auto en était d'ivresse a été traduit devant le magistrat Ladouceur et condamné à \$5. d'amende et aux frais ou à 15 jours de prison. Les cellules de l'hôtel de ville ont abrité 74 chômeurs à qui on a servi 79 repas. Quatre vendeurs sans permis ont été surpris et ont préféré quitter les lieux. Les pompiers n'eurent que 5 appels dans le mois. Les dommages causés par le feu furent évalués à \$4,387.

Règlement d'emprunt voté

Les 29 et 30 juin, les propriétaires de notre ville ont voté le règlement 512 en vue d'un emprunt municipal de \$64,500. se répartissant ainsi: \$31,000, pour consolider la dette flottante et \$33,500, pour couvrir les prévisions au budget. Le vote n'a pas été considérable: 108 propriétaires ayant une évaluation de \$827,290, ont voté en faveur du règlement et 4, avec une évaluation de \$60,200, ont voté contre. La Ligue des Propriétaires s'était d'abord opposée à ce règlement, désirant que le Conseil fasse des règlements distincts pour consolider la dette et rencontrer les besoins du budget, mais à une dernière assemblée, elle se ravisa devant les explications de M. le maire J.-B. Fontaine et accepta le règlement 512 tel quel.

A la Chambre des notaires

Les notaires V. Lafortune et Geo. Beaudry assistent aux réunions

M. le notaire Victor Lafortune sera absent de son bureau du 10 au 17 juillet, et M. le notaire Georges Beaudry de St-Jacques du 10 au 15, pour assister aux réunions de la Chambre des notaires à Québec. L'on sait que notre concitoyen et M. Beaudry font partie de la Chambre des notaires y représentant notre district.

Mariage de Me Guibault

Hier matin, à l'église St-Jean-Baptiste de Montréal, S. Exc. Mgr Papineau a béni le mariage de sa nièce Mlle Liane Paradis, fille de madame Paul Paradis à Me Guy Guibault, fils de l'honorable juge Guibault, avocat de la Couronne à Joliette. L'abbé Claude Paradis, frère de l'épouse a célébré la messe. Après la cérémonie il y eut réception au Club Canadien rue Sherbrooke, puis les nouveaux époux partirent en croisière. Nous faisons des vœux pour leur bonheur.

double de leurs années? La vie est vraiment compliquée et sur le chemin nous filons à toute vitesse sans pouvoir nous arrêter.

N'allons pas croire qu'il faille boudier le progrès, nous éclairer à la chandelle et voyager en diligence; mais j'aimerais bien que l'on prit un peu son temps, le temps de s'éponger le front et de se reposer au beau soleil du bon Dieu quand il n'est pas trop malin... Il y a de magnifiques choses à voir, à regarder, à admirer, à sentir, à goûter, tout le long de la route, et je voudrais bien avoir le temps de le faire... Mais non, il faut vivre, nous partons à telle heure... nous devons être là!

Aurons-nous le temps de mourir au moins, je veux dire de mourir pour vivre d'une vie de repos dans un bonheur sans mélange et que nous ne craignons plus de voir passer à tire d'ailes?

P. BONSENS.

CHRONIQUE MUNICIPALE

La taxe spéciale portée à .65 par \$100.00

Compte du Canadien National — La route St-Sulpice-l'Assomption —

Avis de motion présenté par M. Morin pour amender le règlement du marché — Les règlements 512 et 513 seront en force en même temps

Tous les échevins étaient présents au Conseil lundi soir des le caucus préliminaire, à l'exception toutefois de M. F.-X. Morin qui courrait au sauvetage des malheureux touristes de la Pte-à-neuf-Pas, drame dont on trouvera le récit dans une autre colonne. M. Morin n'est arrivé à l'assemblée que vers 10 heures.

A ce caucus préliminaire M. Anthime Charbonneau s'est fait l'interprète des membres de la Coopérative de Joliette. Par un récent règlement d'hygiène, les échevins qui vendent leur produit dans la ville doivent avoir un troupeau qui a subi les épreuves successives de la tuberculine et du baicille "abortus". De plus, ils doivent verser au trésor de la cité la somme de \$10.00 pour obtenir leur permis de livrer dans les limites de la ville.

Se croyant atteints par cette mesure, les membres de la coopérative de Joliette se sont alarmés.

M. Cahrbonneau allègue que les coopérateurs se conforment aux règlements de l'hygiène, car leurs troupeaux ont subi les inspections sévères du bureau d'hygiène, et que pour appartenir à la coopérative, il leur faut route que coûte être installés tout-à-fait comme les laitiers. D'un autre côté les coopérateurs ne sont pas de détaillants comme les laitiers, ils vendent leur crème à la fabrique où elle est transformée en beurre ou en crème glacée. Ce beurre et cette crème sont ensuite pasteurisés, et soumis à des inspections sévères. De plus les coopérateurs ne livrent pas leur crème dans les limites de la ville: la coopérative va elle-même chercher leurs produits, par conséquent on ne peut les considérer comme commerçants dans la ville.

La sévérité du règlement entraînerait la diminution du nombre des coopérateurs de Joliette et les orienterait vers d'autres coopératives de villages qui n'exigent pas de licence spéciale. Ce serait ainsi enlever à la ville une industrie qui emploie des Jolietains et qui exploite une bonne partie de son commerce dans la ville même.

Le Conseil, en considérant ces différents points de vue n'a pas hésité à considérer ces producteurs comme n'étant pas soumis à la loi, et les a exemptés des frais du permis à verser en ce cas.

LA SALLE DES CAUCUS

La salle des caucus privés est maintenant terminée, il ne reste plus qu'à poser les draperies et les stores vénitiens, à étendre un linoléum sur le parquet et camper la table sur un épais tapis. Une délégation composée d'échevins ayant à leur tête M. le Maire est allée à Montréal, et a examiné chez Green-shields-Hodgson-Racine des échantillons de tapis et d'accessoires. On demandera à Joliette des soumissions, en indiquant le magasin où ces marchandises peuvent être prises.

SEANCE REGULIERE

M. le secrétaire a procédé à la lecture des minutes. M. le Maire a recommandé une correction au sujet des demandes du Syndicat catholique. Une résolution édictait que le Conseil se rendait à leur demande d'accorder la préférence sur les travaux, on a dû ajouter "à toutes conditions égales d'ailleurs".

UN COMPTE DU CANADIEN NATIONAL

Du bureau des Chemins de fer nationaux la ville reçoit un compte de plus de \$400.00 pour l'enlèvement de lourdes poutres qui ont servi à arquer la voie ferrée, lors du creusage du canal, sous les rails. La ville d'après un arrangement a déjà payé un compte semblable et devait recevoir en retour le bois employé. A date, elle n'a pas encore accusé réception de ces matériaux.

Le directeur des services suivrait l'affaire de près pour présenter son rapport à la prochaine séance du Conseil.

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Les propriétaires de biens-fonds sont appelés à voter aujourd'hui et demain sur un règlement d'emprunt portant le numéro 513. Comme on le sait la votation a lieu à l'hôtel de ville de 8 hres a.m. à 5 hres p. m. Ce règlement est ni plus ni moins qu'un renouvellement d'emprunts qui viennent échus au montant global de \$68,500.

POUR LE SPORT

Le gérant du club de balle au camp de Joliette, M. Jos. Zaien a demandé au Conseil la faveur d'avoir un employé municipal avec une tondeuse à gazon sur le terrain de jeux du Christ-Roi. Les ressources du club ne permettent pas cette faible dépense. La ville a acquiescé volontiers.

LA ROUTE L'ASSOMPTION-ST-SULPICE

M. l'échevin J.-A. Boisvert a présenté une résolution demandant à M. le député Barrette et à M. Adhémar Raynault de bien vouloir, dans l'intérêt de la ville de Joliette et des paroisses du nord du comté, user de leur influence pour faire élargir la route qui va de l'Assomption à St-Sulpice, autrefois route provinciale. M. Boisvert a aussi recommandé à M. le Secrétaire d'encourager les municipalités du comté de Joliette à recommander ces travaux.

L'OBSCURITE AU BOUT DE LA RUE RICHARD

Des propriétaires situés aux limites ouest de la rue Richard demandent à la ville un meilleur éclairage.

Le Conseil fait suite à cette requête en demandant au directeur des services de régler la question.

L'UNION MUSICALE A ST-HYACINTHE

M. Emile Prévost, directeur de l'Union Musicale a invité les membres du Conseil à se rendre avec eux au Congrès des fanfares de la province qui aura lieu à St-Hyacinthe les 15-16 juillet. Une automobile sera mise à la disposition des échevins qui voudront entreprendre cet agréable voyage.

LE SERVICE DU TELEPHONE

Le Conseil a formulé l'intention de recommander à la cie de téléphone Bell de prendre plus d'employés au service des appels, car suivant certaines plaintes, les communications ne semblent pas être aussi rapides qu'on le désire.

RAPPORT DU CHEF LAPIERRE

Le chef Lapierre a soumis un rapport très élaboré du département de la police et du feu. Voir dans une autre colonne.

AVIS DE MOTION DE M. MORIN

Tel qu'il l'avait annoncé à la dernière séance du Conseil M. Morin a présenté un avis de motion au règlement des permis en abaissant la taxe des places sur le marché à .25 sous comme elle l'était auparavant.

AUGMENTATION DE LA TAXE SPECIALE

Alléguant les revenus insuffisants, le Conseil a porté la taxe spéciale à .65 par \$100.00 pour l'année courante. Cette taxe spéciale touche tous les biens fonds de la ville y compris les biens non imposables.

(à suivre à la dernière page)

EN VACANCES

L'ombre de Dollard

Dollard! Tes compagnons ne sont pas de retour; nous attendons sans cesse à l'espoir qu'un jour tu viendras de toi-même annoncer la nouvelle... Que penser du succès puisqu'en vain l'on t'appelle ?

Ecoute nos accents de deuil et de terreur: Malheureux isolés, nous tremblons de trayer, Nous pleurons, nous prions quand souffle la tempête Sans savoir si le sort t'a donné la conquête!

Dis, tu les as vaincus ces fauves des forêts, Ces bourreaux sans morale au crime toujours prêts, Ces buveurs assoiffés de sang et de carnages, Ecorceurs sans pitié, destructeurs de villages!

Que de fois, dans la nuit, autour de notre fort, Nous avons vu roder ces porteurs de la mort, Ces ombres de malheur, brunes et menaçantes Dont les plumes, le soir, sont rouges et luisantes.

Ils épient les travaux de nos braves colons, Les assaillent sans crainte avec mille jurons: Ces barbares, hélas! aveuglés par la rage Se donnent tout entiers à leur instinct sauvage.

Défricheurs et fermiers, voulant finir le danger Se rassemblent en groupe autour de leur clocher; Sous le coup de dix heures une cloche signale Qu'il est temps de penser à la masse infernale...

Son bourdon est lugubre; il est pesant et sourd, Il traduit la terreur par le poids d'un son lourd; Ses accords maintes fois sont suivis d'une alarme, D'un sanglot étouffé, d'un soupir, d'une larme!

Derrière les ramparts torturés par les vents Nous élevons vers Dieu nos prières, nos chants; Nous ne t'oublions point, intrépide jeunesse, Qui sauva le pays au moment de détresse.

Quelquefois, un cri rauque envahit le fortin: La voix semble venir du village voisin; Un bruissement de feuille est bien vite un Peau-Rouge Et la branche brisée est un signe qu'il bouge...

Quand l'aube enfin s'éveille au milieu d'un jour frais, Quand nos craintes font place au repos, à la paix, Chacun retrouve un père, une sœur, une mère! Qu'il croyait ne plus voir après tant de misère!

Bien longtemps dans nos coeurs resteront les exploits De ces jeunes Français contre tant d'Iroquois: En allant au massacre, ils trouvèrent la gloire, En marchant à la mort, ils eurent la victoire!

Depuis lors, quand les vents se taisent dans la nuit, Quand l'orage s'affaïsse et ne fait aucun bruit, Nous disons que votre ombre, ô sauveur magnanime! Rappelle à ces bandits le prix de leurs victimes...

Yvon TRUDEAU.

Belles-Lettres 1938-39, Séminaire de Joliette.

J. E. C. F.

L'EXEMPLE

"Grandir intérieurement soi-même, a dit un philosophe moderne, fait grandir les autres autour de soi".

Ce mot, de prime abord, semble un peu abstrait. Qu'est-ce donc que grandir? C'est, je pense, écouter cette voix secrète qui apprécie nos actions à leur juste valeur et qui s'appelle: LA CONSCIENCE. Grandir intérieurement c'est encore se perfectionner au double point de vue intellectuel et moral. Mais comment, en se perfectionnant soi-même, arrive-t-on à faire grandir les autres? C'est simple: par le BON EXEMPLE.

"La parole émeut et l'exemple entraîne, dit un proverbe. Ne l'avez-vous pas constaté et expérimenté cent fois, chères compagnes Jécistes? Revisez vos souvenirs et vous verrez. Une bonne action suscite infailliblement l'imitation, surtout chez les petits enfants qui sont de terribles imitateurs. C'est principalement devant eux qu'il faut se surveiller, car, hélas, si l'acte bon inspire un autre acte bon, l'acte répréhensible de même entraîne... et détermine facilement la pauvre volonté au mal.

Je puis, moi, humble Jéciste, faire grandir les autres. Quel honneur! Et donc, plus je suis instruite, plus je suis à même de faire le bien. Quel bonheur... C'est le nôtre, Jécistes de tout âge qui devons travailler chaque jour à devenir un peu plus grandes; en classe

durant l'année scolaire, par un labeur, une assiduité, une soumission 100%; à la maison, pendant les vacances, une affabilité, une bonne humeur 100%; aux réunions jécistes, en tout temps, par une humilité, une franchise, un oubli de soi, 100%.

Si nous réalisons ce magnifique programme nous pourrions nous féliciter, n'est-ce pas, petites sœurs jécistes? Eh bien! non, car nous ne serons que des jécistes païennes; oui païennes, ne vous en désolez. Une juive, une musulmane d'un naturel heureux, d'un caractère doux et bon peuvent en faire autant.

Notre idéal jéciste doit s'élever plus haut, jusqu'aux étoiles, par delà les nues, jusqu'à Dieu. Une vie chrétienne vraie, unie au Christ en conformité avec nos principes, s'obtient en développant sans cesse la grâce sanctifiante par la prière bien faite, les sacrements fréquentés assidûment, la méditation de l'Evangile, la charité pratiquée envers le prochain; elle s'accroît en faisant de chaque minute de notre vie l'expression exacte, adéquate de la volonté de Dieu, surtout si cette volonté s'exécute joyeusement, généreusement, amoureuxment. Chétive créature, faible, fragile, hésitante, n'est-ce pas présomption que de rêver monter si haut? Prends garde, plus tu te seras élevée, plus ta chute t'abaissera, t'anéantira. Pour grandir, nous ne comptons pas sur nous, mais sur le grand Frère qui peut tout Lui. Approchons-nous bien près de ce foyer d'amour qu'est le Coeur de Notre-Seigneur; enflammons nos âmes à ce contact

sacré et allons comme les Apôtres répandre partout le feu divin.

Rayonner le bien! voilà notre idéal. Soyons des phares lumineux qui indiquent la bonne voie aux passagers du ciel; soyons de chauds foyers où s'embrasent les coeurs refroidis; soyons de vivantes petites étoiles qui, après s'être allumées au divin Soleil de Justice et d'Amour éclaireront les autres âmes et les guident vers le Grand Frère.

Jeannette LEROUX, Saint-Liguori.

Pour toi... étudiant en vacances!

Il y a quelque temps, lors d'une distribution de prix, un professeur, à la vue de tous les jeunes qui s'en allaient gaiement vers la liberté, me posa cette question à la fois curieuse et inquiète: "Que vont-ils faire, maintenant...?"

Et longtemps après, je me répétais encore les paroles de ce vieux maître plein d'expérience qui en avait tant vu de ces enfants, partis en juin pleins de vertu et d'espoir, et revenus, hélas! trop souvent, changés: belles intelligences perdues dans le naufrage de la vertu, âmes tombées, déçues, rêves d'idéal, de tel avenir disparus...

Et pourtant combien — et même, pourquoi pas tous? — auraient évité la chute dans l'abîme si, conduits par un programme de vacances régulièrement observé, ils avaient tout simplement rempli leurs devoirs d'enfants dans la famille, d'écoliers dans la vie courante, de catholiques partout et toujours!

S'ils avaient été de bons enfants dans la famille... respectueux envers leurs parents, serviables, dociles aux conseils de leur mère, aux recommandations de leur père...

S'ils avaient rempli leurs devoirs d'étudiants en profitant de la culture et de l'expérience acquises au cours de l'année, en s'exerçant souvent à quelque travail intellectuel pour garder toute la souplesse de l'esprit, pour chasser les idées dangereuses, en lisant de bons livres au lieu de dévorer de petits romans insignifiants ou trop osés...

S'ils avaient été, enfin des catholiques en tout et partout, dans le travail offert à Celui qui en a créé la loi, dans le repos, dans les jeux même, catholiques par l'intention droite, l'état de grâce, les sacrements et la messe bien entendue, par la tempérance en tout et même, parfois, l'abnégation...

Combien, s'ils avaient seulement réfléchi sur tous ces devoirs, auraient évité des désastres déplorables au point de vue physique, intellectuel et moral!

Toi, étudiant en vacances, toi qui lis ces lignes, pourquoi ne pas te résoudre à suivre ce programme si simple et si bienfaisant? Pourquoi ne pas suivre cette règle riche en bons résultats, qui te garderait partout bon fils, bon étudiant, bon catholique? Oui... Pourquoi pas?

J. E. C.

J. E. C. F.

ECHOS D'UNE JOURNÉE JECISTE!

Mes impressions?... Vous les connaissez dans quelques instants... Que dis-je?... Vous les connaissez déjà... puisqu'elles sont les vôtres, petites sœurs jécistes qui étiez les heureuses déléguées à Joliette le 15 juin dernier!

Journée épatante! Journée qui se continuera à chaque instant car, ce qu'elle a donné ne passe pas... Journée, enfin, qui pourrait être synonyme de "succès"! Toutes mes petites sœurs de St-Jacques le redissent avec moi...

Au retour de Joliette, c'était plaisir d'entendre, de tous côtés, l'enthousiasme éclater en des exclamations éloquentes: "Ma journée m'a valu de l'or!"... "Je n'ai jamais passé une aussi belle journée!"... "Je ne donnerais pas ma journée pour bien de quoi!"... ou autres équivalents.

Si l'on me demandait de spécifier un point du programme qui m'a intéressé davantage, je serais fort perplexe... Je me tirerais d'embarras en déclarant sincèrement: "Toute la journée m'a enchantée!"

Comment n'être pas intéressée par la substantielle causerie d'ouverture de M. l'Aumônier diocésain de la J.E.C.F. La première impression a été bonne et elle a posé son cachet sur toute la journée. M. notre Aumônier s'explique si clairement,

dirige avec tant de sagesse les cas épineux!... Ses explications précises nous renseignent sur l'élaboration d'une section jéciste, sur les qualités de la jéciste, sur sa formation et sur sa parfaite soumission... M. l'Aumônier insiste sur la nécessité de ne jamais omettre l'Evangile au Cercle d'étude. Il termine sa causerie par une invitation pressante à toujours prendre une résolution bien pratique: "Que la charité soit la règle de nos vies, charité entre nous, bonté dans nos commandements. C'est au grand Frère que nous allons confier cette résolution. Il nous reçoit à la chapelle où nous demeurons près de Lui quelques instants. Qu'il fait bon méditer dans la jolie chapelle de Notre-Dame!"

Après ces dix minutes de réfection spirituelle, la nature réclame ses droits... Nous allons donc refaire nos forces physiques dans les réfectoires discrètement fleuris. Sous l'oeil paternel de nos aumôniers et le regard bienveillant de nos directrices-adjointes nous engloutissons tour à tour sandwiches, gâteaux, fruits et liqueurs que chacune a eu soin d'apporter avec elle. C'est la fraternité et la joie! Un pique-nique "intra muros" quoi! et c'est charmant!...

Vers deux heures, divisées en sections, nous nous retrouvons dans les classes pour le Cercle d'étude. Les résultats apportés par la secrétaire de chaque commission témoignent des activités des Cercles. Pour ma part, je vous confierai tout bas, fût-ce notre petite présidente Mlle Desjardins, à si bien son voir intéresser que j'aurais voulu voir le Cercle se continuer. Mais il y a encore de l'attrait en bas... Il nous tarde de connaître les membres du Comité diocésain que M. l'Aumônier, ce matin, a promis de nommer. A 3 heures l'anxiété générale fait place à une satisfaction qui se traduit par une salve d'applaudissements. Nous acclamons dans l'honneur et la joie le Comité de la nouvelle Fédération jéciste de Joliette.

Il me fait plaisir de féliciter ici de nouveau, Mesdemoiselles du trio fédéral et leurs adjointes. Cette dernière séance est présidée par M. l'abbé Wilfrid Caillé, directeur diocésain de l'Action catholique dans le diocèse. Quel honneur d'avoir parmi nous ce chef distingué, cet apôtre au coeur vibrant qui veut bien nous adresser la parole. Pour l'encouragement et les bons conseils qu'il nous a si bienveillamment donnés, je lui redis, au nom de toutes, jécistement: merci!

La bénédiction qu'il daigne faire descendre sur nous et celles de tous nos aumôniers ne peuvent être qu'une source de force dans notre travail, parfois épineux, de l'apostolat. Ces bénédictions, nous allons les faire ratifier par Jésus au salut du St-Sacrement où tout le monde chante. Oh! la beauté, la puissance de la prière et du chant en commun! Cette minute pieuse vivra aussi dans nos âmes, là où nous embaumons nos meilleurs souvenirs.

Que dire maintenant de la pièce judicieusement choisie et si bien rendue! Si les larmes sont une preuve de succès dans le théâtre pathétique, vous pouvez être fieres, chères interprètes de "Ca suit"... Vous nous avez tout à tour émus, charmés, enthousiasmés. Tous les articles ont fait preuve de talent et méritent nos félicitations. Honneur! Bravo à vous, petites sœurs jécistes de Joliette!

Comme toutes les belles heures celles du 15 juin ont passé trop vite... L'heure du départ est venue trop tôt marquer la fin de cette inoubliable journée... La journée est finie, c'est vrai... mais la J.E.C.F. continuera plus forte que jamais dans notre diocèse. Nous partons bien décidées d'être, non pas des jécistes "à compartiments" mais des jécistes cent pour cent. Et j'en profite pour assurer le Comité diocésain de notre entière soumission jéciste. Nous quittons Joliette l'âme remplie de contentement et d'ardeur.

Cette Journée Jéciste, nous la devons d'abord à l'initiative de M. l'abbé Bélanger, aumônier diocésain, ainsi qu'à Mlle Marthe Fontaine qui l'a heureusement secondé dans son organisation. A tous deux, je suis fière de redire publiquement: merci. Notre reconnaissance va aussi aux bonnes Mères de la Congrégation dont l'hospitalité a été si franche et si cordiale; vers nos aumôniers respectifs qui ont Chs-Eduard Guilbault, vicaire à journée avec nous et favoriser, j'en suis sûre, le voyage à plus d'une... Que le grand Frère, en retour, bénisse tous ces apôtres de l'Action catholique... Jécistes! Nous aimons notre mouvement... Nous voulons qu'il vive! En avant donc toutes ensemble!

Eveline MORIN, secrétaire de la section de l'Ecole ménagère régionale. St-Jacques, 20 juin 1939.

Lisez et faites lire L'ACTION POPULAIRE, le journal des familles.

In memoriam

Dédié à ma chère maman
Je n'ai plus de maman! La mort est venue, elle vient à toute heure, et choisit parmi nous, ceux que nous aimons le plus. Je n'ai plus de maman! Qu'ils sont terribles ces mots.

Oh mort que tes destins sont amers. N'as-tu donc pas pitié de nos larmes et de nos gémissements. Est-il possible de réaliser la perte réelle que cette cruelle faucheuse vient de nous causer? pour elle il n'y a pas d'épouse, il n'y a pas de maman.

Quelles souffrances endurées, attendant, espérant toujours que la cruelle mort épargnerait cette chère maman! Le bon Dieu en avait décrété autrement, il la voulait à lui. Les souffrances qu'elle avait endurées depuis si longtemps, l'ont murie pour le ciel. Sa vie a été traversée de rudes épreuves; sa longue maladie supportée avec une si grande résignation lui mérita de jouir des joies célestes.

Mourir quand on voudrait encore par son beau sourire encourager ceux qu'on aimait! O mon Dieu, pourquoi y a-t-il des moments si tristes dans la vie?

Maman, à ce simple mot, je sens vibrer tout mon être, je sens des larmes brûlantes couler sur mes joues, et mon coeur serré comme dans un étouffement. Hélas, il est bien invivable, que des êtres aussi charmants nous soient enlevés, mais il nous est permis de pleurer toute notre vie, la perte d'une mère. O vous privilégiés qui avez encore le bonheur d'avoir votre maman! Aimez-la tendrement, gardez-vous bien de lui faire de la peine, prodiguez-lui vos caresses et n'oubliez pas qu'il n'est rien à mon avis de plus pénible que de perdre sa mère.

Les souvenirs d'heures chères, si tôt enfuies surgissent en foule dans mon âme brisée, rendant plus amère la souffrance. J'entends sa voix: je cherche son regard illuminé! Comme ce mot est cruel: partie. Je n'ai donc plus de maman. Vous que je comblais de caresses, entendez-vous mes pleurs et mes gémissements; venez donc me consoler.

Pourquoi partir sans nous dire un mot d'adieu, nous laissant abattus? Mais Dieu est trop bon pour déposer sur nos épaules affaiblies une croix si lourde sans nous aider à la porter.

Ayez confiance, Dieu comme récompense d'une vie si sainte lui a déjà donné, de jouir des joies célestes.

Nous n'oublierons jamais celle qui nous a quittés; son souvenir restera à jamais gravé dans notre mémoire. Son souvenir nous sera un réconfort.

GEORGETTE.

Ste-Béatrix

Ont obtenu leur certificat d'études de 7e année: le total des notes alloué était 90. — Alfreda Laporte 76; Jean-Paul et Isabelle Marion 71; Marie-Paule Beaupré et Marie-Paule Mireault 70; Jean-Jacques Beaupré 65.

N.-Dame de Lourdes

Remerciements sincères à l'abbé Chs-Eduard Guilbault, vicaire à Ste-Emélie de l'Energie, pour le prix de catéchisme offert aux élèves de la 3e classe de l'école du village, et mérité par Denise Latour, élève de 2e année.

LES COMITES DE LA KERMESE. — M. le curé E. Filiatreault faisait connaître dimanche dernier les membres des divers comités en charge de l'organisation de la prochaine kermesse paroissiale dont les dates choisies il y a quelques temps sont les 3, 4, 5 et 12 août, tout marche à merveille et laisser augurer un très heureux succès. Les oeuvres paroissiales n'en trouveront que mieux.

St-Paul

(D.N.C.) — A une élection récente de la commission scolaire de St-Paul de Joliette, M. Robert Laporte a été élu commissaire, en remplacement de M. Emile Landreville, dont le terme d'office expirait au commencement de juillet.

Rawdon

(D.N.C.) — ON SUNDAY WE DO NOT BUY. — Offrit Votre voisin peut-être, vous offrira gratuitement un "carton réclame" pour une meilleure observance du dimanche.

Aux dimensions restreintes de 8 x 4, ce carton rose avec encadrement vert rappelle au client son devoir: "Nous n'achetons pas le dimanche".

Accepter — Dehors, le respect humain, s'il y en a. J'accepte de plein gré cette affiche. Je veux que toute la semaine il prêche à ma famille afin que le jour du Seigneur soit mieux observé.

Qualité - Saveur

THE "SALADA"

Epingler. — Où? La maman, la grande sœur trouveront dans la cuisine, un endroit bien en évidence. Vous êtes maîtresse chez vous, madame, maîtresse du bien qui peut se faire. Nous ne doutons pas que vous saurez trouver un endroit convenable et pratique.

SPORT — Dimanche après-midi il y eut partie de balle molle dans la cour du collège. M. Charles Desrosiers était l'organisateur. Amis venez encourager par votre présence ces garçons qui n'ont qu'un but: vous procurer des amusements sains.

SEANCE — La séance des dames et demoiselles approche. Le 12 au soir pour les enfants et le 13 juillet, à 8 h. 30 du soir représentation pour les adultes. Venez passer une soirée agréable et saine. Nous vous attendons nombreux.

SCOUTS. — Nos petits scouts sont-ils passés chez-vous? Si non, attendez-les avec un beau sourire au moins si vous ne pouvez verser votre offrande. Ce tirage du \$5. dollars est sous le patronage de M. Louis - Philippe St-Pierre, gérant de la banque Canadienne Nationale et de M. Maxime Lafortune également employé de cette banque. Nous les félicitons et remercions pour leur beau geste.

Lundi le 26 juin il y eut conférence ecclésiastique au presbytère. S. Exc. Mgr Papineau était présent. Une vingtaine de prêtres y assistaient.

EN VACANCES. — A l'occasion nous sommes heureux de souhaiter des vacances joyeuses à notre vicaire M. l'abbé Gamache.

Mme Hubert Jarvo et son fils Gilbert jouissent de quelques semaines d'air pur chez leurs parents M. et Mme Ernest Forest.

BAPTEMES — De mai et juin — Ont eu l'honneur de faire baptiser un fils Joseph-Charles-Denis. M. Médard Beaulieu et son épouse Marguerite Perreault. Parrain: André Mireault; marraine: Eglantine Melançon.

— Est né un fils à M. Gérard Ethier et à Marie-Ange Girard, son épouse. Parrain et marraine: M. et Mme P.-Emile Leblanc, oncle et tante de l'enfant qui porte les noms de Fortunat-Georges-Gaétan.

— Fut baptisée sous les noms de Marie-Gaétane-Géraldine, l'enfant de M. et Mme Gérard Riopel (Régina Pelletier). Parrain et marraine: M. et Mme Antonio Morache. — Fut baptisé en mai Joseph-Georges-William, enfant de M. et Mme Willie Daly (Marguerite Mills). Parrain: M. Joseph Perreault; marraine: Louise Paré.

St-Gabriel

(D.N.C.) — BAPTEME. — A M. et Mme Georges Turcotte (Fabiola Boucher) une fille fut baptisée sous les noms de Marie-Alice-Lina. Parrain: M. Alexis Boucher; marraine: Adélaïde Boucher.

SEPULTURE. — A l'âge de 7 ans est décédée à l'hôpital St-Eusèbe de Joliette, Claire, fillette bien-aimée de M. et Mme Lucien Joly (Laurette Grandchamp). M. le vicaire Alphonse Lefebvre chanta le service le 30 juin.

Sincères sympathies à la famille. Samedi dernier le 24 juin, M. et Mme Georges Bouliane fêtaient leur 50e anniversaire de mariage. A cette occasion une grand-messe leur fut chantée à 9 hres par M. le curé Médéric Nadeau, assisté de ses deux

vicaire: MM. les abbés Donat Houle et Alphonse Lefebvre. Dans le sanctuaire on remarquait M. l'abbé Gabriel Robert, M. le notaire R. Elie touchait l'orgue et la chorale, sous la direction du R. Fr. Alphonse, exécuta une messe magnifique.

Après la messe tous les invités se rendirent au Manoir St-Gabriel pour le banquet. A la table d'honneur prirent place les heureux jubilaires: M. et Mme Georges Bouliane, M. le curé M. Nadeau, M. et Mme Paul Bouliane qui assistaient comme garçon et fille d'honneur, M. le maire Ch. Pelletier, Mme Decelles, Mme E. Dufresne, Mme E. Dufault, M. Cléo, Bastien, député provincial, M. E. Ferron, député fédéral, M. le docteur Aldéric Laurendeau, M. et Mme A. Neron et un grand nombre d'autres.

M. Jacques Armstrong et Mlle Laurette Armstrong présentèrent aux deux jubilaires une magnifique bourse. M. le Dr A. Laurendeau était le président du banquet. Les discours furent rendus par M. le curé M. Nadeau, M. le maire Ch. Pelletier, M. E. Ferron, M. Cléo, Bastien, Mme Norbert Descelles et M. Paul Bouliane.

A Mme N. Descelles, Mme E. Dufresne, M. Hervé Armstrong et M. le Dr L. Brissette nos félicitations sincères pour le bon succès obtenu à l'organisation de cette belle fête.

Aux heureux jubilaires nos félicitations et nos vœux de bonheur.

Province de Québec, District de Joliette.

COUR SUPERIEURE

AVIS public est par le présent donné que les soussignés ont accepté sous bénéfice d'inventaire la succession de LOUIS FRECHETTE, de son vivant cultivateur, de St-Norbert, comté de Berthier, district de Joliette, après y avoir été autorisés par jugement de cette Cour.

(Signé): DANATIE DENIS, 6310, Ave. de Châteaubriand, Montréal; PIERRE-C. DENIS, 15, St-Joachim, Pointe-Claire, district de Montréal;

CALIXTE DENIS, 6310, Ave. de Châteaubriand, Montréal; CALIXTE DENIS, en sa qualité de curateur à Wenceslas Denis et à Marie-Louise Fréchette.

Contresigné: Lachapelle et Denis, avocats, leurs procureurs. 29jn 2 fs.

2-JOURS-2

A l'exposition DE New-York

Visite de la ville avec guide, des studios National Broadcasting, etc...

Prix: \$26. — \$38. — \$60.

AUTOBUS — BATEAU CHEMIN DE FER

Aussi voyages plus prolongés.

Pour renseignements s'adresser à M. J.-E. POIRIER, chef de gare à Joliette Canadien Pacifique

Lisez et faites lire L'ACTION POPULAIRE, le journal des familles.

Si vous avez en portefeuille des obligations dont les intérêts sont en retard et dont vous aimeriez connaître les possibilités d'ajustement, écrivez ou adressez-vous à :

ANDRE CORNELLIER

25, rue Saint-Charles
JOLIETTE
Téléphone: 1062

La FAIBLESSE

PEUT DISPARAITRE FACILEMENT

Symptômes ou conséquences de l'ANÉMIE:
Pâleur, Fatigue, Douleurs de dos, de tête, Insomnie, Manque d'appétit, Pâleur, Troubles internes, etc.

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES

PILULES ROUGES

De Chimie FRANCO Américaine Ltd., 1566, rue St-Denis, Montréal





"La forme la plus pure
sous laquelle le tabac
peut être fumé."

CIGARETTES
**SWEET
CAPORAL**

COMMENT VIVRE SA VIE

Conseils de vie chrétienne

La crainte de Dieu.

Il n'y a peut-être pas de vertu plus fréquemment recommandée dans l'Ancien Testament que la crainte de Dieu. C'est le commencement de la sagesse, et les bénédictions divines lui sont promises. *Il accomplit les desirs de ceux qui le craignent, il entend leur cri et il les sauve* (Ps., 144, 19). C'est le tout de l'homme: *Craints Dieu, dit l'Écclésiaste, observe ses commandements; c'est là le tout de l'homme* (Eccl., 12, 13). Mais le sens profond de *Crainte de Dieu* dans l'Ancien Testament est le servir. La crainte de Dieu est presque synonyme de la religion, une religion basée sur l'obéissance à un Dieu tout-puissant et redoutable beaucoup plus que sur le respect et l'amour.

Ce n'est pas en ce sens général que nous devons considérer ici la crainte de Dieu, mais au sens précis de l'horreur inspirée par un mal qui menace. La crainte ainsi entendue est l'inquiétude, le malaise de l'âme en présence d'un mal qu'on regarde comme possible ou probable. Quand on craint quelque chose, ce qui cause l'agitation de l'âme n'est pas la personne elle-même, mais le mal qu'elle peut infliger. L'enfant qui craint son père redoute le châtiment que celui-ci peut lui infliger, et c'est ce mal, qu'il regarde comme plus ou moins probable, qui cause l'agitation de son âme et le fait trembler, et lui inspire vis à vis de son père une attitude humble et soumise et le porte à lui obéir.

Devons-nous craindre Dieu? Oui, s'il y a des maux redoutables que Dieu peut nous infliger, et si ces maux nous menacent. L'autorité, quand elle est digne d'elle-même, doit naturellement faire naître la crainte. Le droit de commander implique un triple pouvoir: le pouvoir législatif, ou le pouvoir de dire ce qu'il faut faire, le pouvoir exécutif, ou le pouvoir de faire faire, et le pouvoir coercitif, ou le pouvoir de contraindre par la force les récalcitrants. Le sentiment que doit faire naître en nous le pouvoir coercitif est celui de la crainte. Si l'on entend comme conséquence certaine de son acte un mal qu'infligera celui qui détient l'autorité, le châtiment redouté inspire la crainte de celui qui l'inflige et peut avoir une salutaire influence sur notre conduite. Telle est la théorie de la crainte salutaire de celui qui détient l'autorité et son rôle moral.

Dieu est le souverain Maître. Il détient le pouvoir le plus complet et le plus absolu. Il a toute autorité; il est même la seule source de l'autorité. Tout-puissant, il a tout pouvoir de nous infliger les châtiments convenables. Il est aussi toute science, et rien ne peut échapper à son œil scrutateur, qui pénètre jusqu'au fond des consciences. Enfin, il est hors de doute qu'il y a des châtiments que nous devons attendre comme conséquence de notre mal conduite. C'est dans la nature des choses et Dieu les a promis. Les châtiments de Dieu se résument en un seul, qui a bien de quoi nous faire trembler, c'est l'enfer, la damnation éternelle. C'est le mal des maux, un mal tel que Notre-Seigneur déclare que gagner tout l'univers ne servirait de rien, si on n'y échappait pas. Ce mal suprême, Dieu peut-il l'infliger? L'infligerait-il? Il l'a promis, et il ne serait pas le Souverain Maître, s'il ne l'infligerait pas.

Nous devons donc craindre Dieu, nous devons le craindre par-dessus toutes choses. La crainte ainsi, c'est reconnaître qu'il a l'autorité souveraine sur nous, en y comprenant le pouvoir le plus absolu de nous infliger les plus terribles châtiments, si nous ne nous soumettons à sa volonté.

Il y a deux craintes de Dieu, la crainte servile et la crainte filiale. La crainte servile, ou de serviteur, est celle que détermine la seule peur du châtiment. La crainte filiale, comme son nom l'indique, est celle qu'un fils a de son père; elle fait beaucoup plus redouter le déplaisir du père que son châtiment, et en fait elle est basée sur l'amour du fils pour son père.

La crainte n'est certes pas le plus noble de nos sentiments envers Dieu, mais elle est un commencement d'honneur et de respect, la crainte filiale surtout. La crainte servile honore bien peu, elle ne l'honore même pas du tout, si elle est purement servile, et si la peur des châtiments ne nous porte pas ensuite à obéir de bon cœur. Tel est en effet le rôle de la crainte de Dieu d'après saint Augustin: *elle est la porte de l'amour, elle fait observer la loi jusqu'à l'entrée de l'amour* (in Ep. S. Joan.). Le pécheur commence par craindre les châtiments de Dieu, mais bientôt son cœur s'ouvre à l'amour de Dieu, et l'amour parfait bannit la crainte (I. Joan., 4, 18).

Notre âme s'élève à Dieu par échelons. La crainte de Dieu n'est pas le degré le plus élevé de l'échelle, c'en est le premier. Le premier échelon est souvent nécessaire pour atteindre les autres. C'est en ce sens qu'on peut dire avec Tertullien que la crainte de Dieu est le "fondement du salut" (*De cultu, tem.*). La crainte de Dieu ne doit pas être le principal mobile de notre vie morale, car nous ne savons pas quand elle sera, suivant un joli mot de S. Grégoire le Grand, "l'ancrage de notre cœur", et le retiendra sur le bord de l'abîme. Que notre vie soit réglée, orientée, animée par l'amour de Dieu afin de lui donner sa plus grande noblesse et son plus grand prix, mais tenons en réserve la crainte de Dieu pour les jours de désarroi ou de tempêtes.

Henri JEANNOTTE, P. S. S.

Ste-Elisabeth

(D.N.C.) — EPHEMERIDES DE JUIN. — Le 4: M. l'abbé Jos. Rainville, ordonné prêtre la veille à la cathédrale de Joliette, chante sa première grand-messe, assisté de M. le ch. Gagnon, comme prêtre assistant et de MM. les abbés A. Richard et Samuel Lesage.

M. l'abbé Aug. Ferland, p.s.s., professeur au Grand Séminaire de Montréal prononce le sermon. M. l'abbé L. Hénault, représentant du Séminaire de Joliette, ainsi que M. D. Hénault, prêtre, assistent au chœur.

Un banquet est ensuite servi à de nombreux parents et invités dans la salle du couvent. Le service est assuré par les Jéistes féminines du pensionnat.

M. l'abbé J. Rainville, est le fils de Mme veuve Oct. Rainville de notre paroisse.

A la famille que Dieu bénit d'une manière spéciale, nos félicita-

tions; au nouvel élu; nos meilleurs souhaits de long et fructueux ministère!

Le 7 juin: à M. et Mme Azellus Parent (Henriette Savignac) une fille baptisée Marie-Paule. Parrain et marraine: M. et Mme Ophni Savignac (Christiana Grégoire), grands-parents de l'enfant.

Le 16 juin: à M. et Mme Aline de Ducharme (Azélie Gadoury) un fils baptisé Jos.-Pierre-Clément. Parrain et marraine: M. et Mme Sydney Perrault, oncle et tante de l'enfant, de St-Gabriel.

Le 17 juin: M. Hermann Joly, Ferblantier, fils de Mme veuve Hildège Joly, unit sa destinée à celle de Mlle Aline Tellier, fille de M. et Mme Pierre Tellier. M. Tellier agit comme témoin pour sa fille et M. Aldéric Joly est le témoin de son frère. L'abbé A. Lalande, vicaire bénit les nouveaux époux qui partent ensuite pour visiter leurs

parents des E.-U. Nos vœux les accompagnent.

Le 20 juin: M. Hervé Aubin, fils de M. et Mme Armand Aubin, épouse Mlle Hélène Ducharme, fille de M. et Mme Albert Ducharme. M. l'abbé Hildège Ducharme, grand-oncle de la mariée bénit le mariage; M. l'abbé Viat. Ducharme assiste au chœur. Les deux pères agissent comme témoins.

Les compagnons jacistes font les frais du chant au mariage et prennent part à la fête. Nos meilleurs vœux.

Le 20 juin: Distribution des prix dans les diverses écoles sou-mises à la commission scolaire. Le prix de catéchisme, gracieusement donné par Mgr l'Evêque, divisé en deux parts égales, est gagné par Gisèle Roch, du Village, et chez les garçons par Jean-Marie Savoie, du rang de la Rivière. Pendant l'année, il y eut un concours mensuel écrit sur le catéchisme; ceux et celles qui conservèrent une note moyenne de 9 sur 10 eurent droit au tirage du prix de Son Excellence.

Les 21, 22 et 23 juin: Ce furent les jours de nos Quarante-Heures. Toute notre population s'est acquittée de ses devoirs envers Jésus-Hostie. A l'amenée honorables du 21, la chorale, aidée de quelques abbés visiteurs, rendit un beau programme de chant. Le second soir, la chorale des jeunes et des anciens retraitants fit les frais du chant.

Les 21 et 22 juin: Examen du Bureau Central de l'Instruction publique. Le résultat, parvenu la semaine dernière nous apprend qu'en 6e année, à l'Externat, dirigé par les Srs de la Providence, Mlle Aurora Allard s'est classée bonne première avec la note 92%; pour la campagne: Mlle Gabrielle Fafard, avec 75.5; au village, pour les garçons M. Aurèle Goulet, avec 69.4. Nos félicitations.

Le 22 juin: Distribution solennelle des prix au Pensionnat, dirigé par les religieuses de la Providence. Près de cent pensionnaires partent en vacances.

Le 29 juin: A M. et Mme Lucien Olivier (Cécile Lambert) une fille baptisée Marie-Germaine-Carmen. Parrain et marraine: M. et Mme Emile Olivier (M. Anna Gervais) de St-Thomas de Joliette.

Pie XI et le journalisme catholique

Le grand Pape loue, encourage et bénit la bonne presse

Le journalisme catholique est la nécessité de notre temps. Nous ne pouvons empêcher de sourire lorsque nous pensons à cet ancien moine si sceptique, qui, apprenant l'invention de l'imprimerie, annonçait sa déroutante devant la science traditionnelle des copistes: en quoi il ressemblait à Machiavel, qui ne croyait pas possible l'application pratique des armes à feu, et à Napoléon, qui n'admettait pas l'usage de la vapeur comme force motrice sur mer.

L'imprimerie, comme la poudre, comme la vapeur, a triomphé; mais si nous additionnons à travers les siècles les maux que la mauvaise presse a causés, une vision terrible s'offre à nos yeux, si désolante qu'elle nous opprimerait si nous ne nous consolions en voyant à côté d'elle et contre elle la bonne presse, avec des moyens qui, en vérité, sont bien plus limités et bien moins considérables; mais cependant toujours puissants.

Votre charité est une charité véritable, sagement réalisée, comme le veut l'Esprit-Saint, parce que la charité même, bien qu'elle soit la reine des vertus, est gouvernée par la prudence. Cette pensée est celle de Manzoni lorsqu'il nous rappelle le cardinal Frédéric Borromeo prodigant des trésors pour enrichir sa bibliothèque d'ouvrages précieux; et à celui qui doutait de l'opportunité des dépenses, comme faites au détriment des œuvres de bienfaisance, le grand écrivain demandait si ce n'était pas une grande charité de procurer de bons livres.

L'Esprit-Saint dit: "Beati qui intelligunt spiritum eorum et pauperem"; aussi bien, il y a tant d'âmes dans le monde, pauvres de la plus triste pauvreté de sentiments, pauvres jusqu'à l'indigence! Venez donc en aide à cette charité intelligente! Attendez! bien les remèdes opportuns pour combattre le mal avec succès et le remplacer par le bien. Il ne suffit pas de contribuer de sa bourse, il faut contribuer de sa personne; cette contribution est la plus nécessaire et vous devez favoriser la bonne presse dans sa course à travers la multitude des âmes.

Il est indispensable de montrer par l'exemple comment il faut user de notre presse. Parce que, à quel sert une bonne presse si personne ne la lit? Voilà pourquoi vous devez être les premiers à lire les productions de la bonne presse, dans votre maison et au dehors, dans tous les lieux où c'est possible. Qu'il y en ait toujours un de vous qui attire

l'attention sur tel journal, sur telle page, sur telle sentence, sur tel enseignement religieux ou moral ainsi, vous vous ferez doublement, de façon multiple, les protagonistes de la bonne presse.

Le sens du mot repas

Amendement à la Loi des Liqueurs

Le "Bulletin des Liges", organe de la Fédération des Liges du Sacré-Cœur, donnait dans son numéro de juillet, les principales clauses de la Loi des Liqueurs. La direction du Bulletin invitait tous les ligueurs à faire observer scrupuleusement cette loi. Un oubli a fait omettre l'amendement passé à la dernière session, concernant le mot repas.

On sait que l'article 30e de la loi, paragraphe 3e, permet à toute personne ayant charge d'un hôtel, restaurant, bateau à vapeur, wagon-restaurant, club ou autre établissement reconnu par la commission comme donnant des repas, de vendre pendant le repas à un voyageur, un pensionnaire ou un membre du club, suivant le cas, au verre ou à la bouteille des vins et des bières que lui et ses convives doivent consommer sur place pendant leur repas.

La loi, section I, article 3e, paragraphe 6e, débute ainsi: "Le mot 'repas' signifie la consommation, dans l'un des endroits ci-dessous mentionnés, d'aliments qui suffisent, quant à l'espèce et à la quantité, au soutien du corps de celui qui les consomme, à savoir:

L'amendement à la loi remplace ce premier alinéa par le suivant: "Le mot 'repas' désigne un repas dont le coût est de trente-cinq cents ou plus, abstraction faite de toute liqueur alcoolique servie avec les aliments, et consommée dans l'un quelconque des endroits suivants:

"A — Dans la salle à manger d'un hôtel non seulement licencié pour recevoir des voyageurs, mais où se donnent régulièrement des repas complets;

"B — Dans la salle à manger d'un restaurant situé dans une cité ou ville, meublé pour recevoir à la fois cinquante voyageurs, mais où se donnent régulièrement des repas complets;

"C — Dans la salle à manger d'un club non seulement organisé et autorisé, mais où des repas complets se donnent régulièrement aux membres de ce club et à leurs invités;

"D — Dans la salle à manger d'un vaisseau ou le wagon-restaurant d'un convoi, pendant la durée du transport des voyageurs".

St-Lin des Laurentides

(D.N.C.) — BAPTEMES. — Le 27 juin, Marie-Claire-Thérèse-Suzanne, fille de M. et Mme Edmond Lorrain (Claire Pichette). Parrain: M. Joseph Rochon, grand-oncle; marraine: Mme veuve Donat Pichette, grand-mère; porteuse: Mlle Jeanne Pichette, tante de l'enfant.

Le 30 juin: Joseph-Alphonse-André, fils de M. et Mme Gaétan Chaumont de St-Joachim. Parrain et marraine: M. et Mme Alphonse Chaumont.

MARIAGES. — Le 1er juillet, Mgr le curé bénissait le mariage de M. Roméo Thivierge, de St-Eusèbe de Verceil Montréal, fils de M. Herménégilde Thivierge et de feu Rose-Alda Goudreau, et de Mlle Lucille Lamarche, fille de M. et Mme Emery Lamarche.

Le même jour, l'abbé Z. Mailhot bénissait le mariage de M. Damase Fournel, fils de M. et Mme Adélaïde Fournel, de Ste-Anne des Plaines, et de Mlle Marie-Jeanne Plante, fille de M. et Mme Anselme Plante. Pendant les messes de ces deux mariages, il y eut chant par la chorale des Enfants de Marie.

DEUX MORTS SUBITES. — M. Joseph Dufort, est décédé vendredi soir, le 30 juin, vers les 9 h. 30. On ne le constata que le lendemain matin. Le défunt était l'époux de Hélène Archambault, et âgé de 65 ans, cultivateur dans le rang double. Ses funérailles eurent lieu, lundi le 3 juillet, au milieu d'un grand nombre de parents et amis. Mgr le curé fit la levée du corps et chanta le service, accompagné des abbés A. Forest et V. Fafard.

Les clients disent que les **POUSSINS BRAY** PAYENT!

Téléphone ou venez me voir et laissez moi vous démontrer comment les poussins Bray ont rapporté de réels profits. Attention personnelle, prompt livraison.

JOSEPH BRUNEAU • ST-CALIXTE comté de Montcalm

fard. La chorale, dirigée par l'abbé Z. Mailhot, rendit la messe harmonisée de Yon.

M. Eugène Latour, de Ste-Anne des Plaines fut frappé par la mort dimanche matin, pendant la messe de 6 hres qu'il entendait dans notre église paroissiale. M. Latour venait d'entrer à l'église et s'étant assis dans le banc, on le transporta en dehors, où M. l'abbé Z. Mailhot lui administra l'Extrême-Onction; et le Dr Roland Frenette étant à la messe, fut demandé auprès de la victime, mais la mort avait fait son œuvre. Le défunt était l'époux de Anna Thérien et âgé de 85 ans. Il fut transporté chez sa fille Mme L. Tourangeau où il était en promenade, et de là à Ste-Anne pour ses funérailles.

Nos sympathies à ces deux familles durement éprouvées.

EN VOYAGE. — M. Hector Chaumont est parti pour un voyage d'une semaine, dans l'Abitibi, en compagnie de M. l'abbé Adéodat Chaumont et d'autres parents.

Mme Forget était en visite chez sa sœur Mme Zénon Chaumont.

AU PRESBITERE. — Le R. Fr. Hilaire, des Frères St-Gabriel, neveu de Mgr le curé et fils de M. et Mme Joseph Dupuis, en visite pour ses vacances de 10 jours.

A VALLEYFIELD. — Ces jours derniers, M. et Mme Joseph Dupuis, et Mlle Marie, leur fille, ainsi que le R. Fr. Hilaire et l'abbé V. Fafard, se rendaient à l'Ecole normale de Valleyfield, pour passer quelques heures avec Sr Marie-Eustache, religieuse de la communauté des Soeurs Saints Noms Jésus et Marie.

ELECTION DE COMMISSAIRES. — Le 3 juillet, la commission scolaire de la campagne fit l'élection de deux commissaires. M. Hervé Auger, du rang double, sortant de charge, fut réélu par une majorité de 28 sur son adversaire. M. Charlemagne Lachapelle, M. Henri Cyr de la côte Jeanne fut élu pour remplacer M. Joseph Dumont, démissionnaire.

St-Michel des Saints

(D.N.C.) — Le 3 juillet eurent lieu à l'église paroissiale, les funérailles de Mme veuve Grégoire Leblanc (Emilie Provost), décédée à l'âge de 47 ans.

M. Joseph Provost, neveu, conduisit le deuil. Les porteurs étaient MM. Napoléon, Romulus, Josaphat et Gaston Provost, ses neveux. Mmes Nap., Josaphat et Gaston Provost, et Siméon Boucher portaient les rubans de la couronne des Dames de Ste-Anne. La bannière de la Congrégation précédait le cortège et était portée par M. Joseph Grandchamp.

La défunte laisse dans le deuil: une fille Mme veuve Edmond Goyet et plusieurs petits-enfants.

Nos sympathies.

Du 25 au 28 juin, un groupe de 40 hommes, de cette paroisse, sont allés en retraite fermée, à la maison Querbes, à Joliette.

Du 27 au 30 juin, une institutrice de l'Economie Domestique de Québec, nous a donné des cours de tissage, à la salle publique. Une trentaine de femmes et jeunes filles ont suivi ses cours.

Le 3 juillet, à une assemblée des commissaires d'écoles, M. Hilarion Ménard fut nommé commissaire en remplacement de M. André Hay et M. Lionel Dugas succéda à M. Ls-Philippe Marcl.

M. Louis Marcl fut éprouvé dernièrement par la perte de deux noyés dans le grand lac, au bas de beaux chevaux noirs, qui se sont la chute Mattawin.

BAPTEMES. — Le 2 juin, J. Colbert-Yvon-Roger, enfant de M. et Mme Colbert Dumas (Annie Jenkins). Parrain: M. Andrien Jenkino; marraine: Mlle Fernande Dumas.

Le 2 juin, J. Fernand-Marcel, enfant de M. et Mme Lucien Neveu (Armandine Beaulieu). Parrain et marraine: M. et Mme Armand Neveu, oncle et tante.

Le 9 juin, Marie-Thérèse-Louise-Jeanne, enfant de M. et Mme Camille Duchesneau (Marguerite Beauséjour). Parrain et marraine: M. et Mme Louis Beauséjour, grands-parents.

Le 11 juin, est décédée Mme Camille Duchesneau (Marguerite Beauséjour), à l'âge de 18 ans et 5 mois.

Ses funérailles eurent lieu, à l'église paroissiale, le 13. Elle laisse dans le deuil: son mari et une fille.

Nos sympathies à la famille.

M. et Mme Bazille Lasalle, M. et Mme Robert Lasalle, M. Conrad

Garage P.-H. Landry

5-7 rue St-Paul, Joliette, Qué.

**Pontiac
McLaughlin Buick
Camions GMC**

NOTRE VENTE A SACRIFICE D'AUTOS
ET DE CAMIONS USAGES BAT
SON PLEIN...

Veuillez noter nos spéciaux pour
CETTE SEMAINE

GRAHAM PAIGE super-charger 1938,
Sedan 4 portes, radio, chaufferette et
dégivreuse. Rég. **1400.00**
Spécial **1105.00**

STUDEBAKER 1936, Sedan 4 portes,
radio, pneus 6 plis, licence 1939
Régulier **675.00**
Spécial **599.00**

DODGE 1934, Sedan 4 portes, pneus 6 plis
Régulier **425.00**
Spécial **379.00**

CHEVROLET, camion 1932, 1 tonne
Régulier **175.00**
Spécial **123.00**

GRATIS:—

50 gallons d'essence avec tout automobile
ou camion de \$200.00 ou plus.

Téléphone 310

Lasalle et Mlle Anna-Marie Lasalle, de Taftville, E.-U., visitent leurs parents, en cette paroisse, ces jours-ci.

M. et Mme Bourbeau Lefebvre furent l'objet d'une belle fête, dimanche dernier, le 2 juillet, à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage. Un splendide banquet leur fut donné chez M. Jules Longpré, par la famille Archambault. Une bourse bien garnie leur fut présentée par les membres de la famille, présents au banquet et une autre offerte par le cercle des Fermières de cette paroisse à Mme Lefebvre, leur présidente.

Etaient présents à cette fête: M. le curé Chagnon, accompagné de son vicaire, M. l'abbé M. Marchand, M. le Dr et Mme Roch Archambault de Lachine, M. et Mme Turcot aussi de Lachine, le Dr et Mme Gérard Plamondon de Montréal, Mme Bella Désy Cousineau, Mme H. C. Cornélien, M. et Mme Wilfrid Thouin, M. et Mme Chs Lefebvre, Mlle Thérèse, g. m., et Françoise Archambault, Claire Cornélien, M. Fernand Gauthier, tous de Montréal, MM. et Mmes Jules Longpré, Maurice Archambault, Mlle Antoinette Archambault, Laurette Desaulniers, Laurence et Ednè Lefebvre, MM. Réal et Rosaire Archambault J.-Louis Lefebvre, M. Alexandre Ménard, MM. et Mmes Léandre et Hilarion Ménard, Napoléon Provost, Mlle Irene Lefebvre de Shawinigan.

Départ de missionnaires

Le Sanctuaire du Cap de la Madeleine sera témoin cette année encore d'une impressionnante cérémonie de départ de missionnaires pour les pays lointains. La démonstration de cette année a été fixée au dimanche 23 juillet et se fera sous la présidence de S. Exc. Mgr Comtois, évêque des Trois-Rivières. On

est assuré dès maintenant de la présence d'une quinzaine de missionnaires auxquels d'autres viendront s'ajouter dont les noms ne sont pas encore connus.

Prie avec l'Eglise

Prenez la bonne habitude d'acheter chaque dimanche le petit feuillet "Prie avec l'Eglise". C'est le meilleur moyen de vous unir au prêtre, de dire en même temps que lui les prières. Votre messe sera intéressante, fructueuse surtout. Un sou par dimanche c'est payer peu cher la joie et le plaisir surnaturels d'une messe mieux entendue.

EXCURSION

QUEBEC

LE 8 JUILLET

\$3.25

Joliette-Québec

ALLER ET RETOUR

Pour autres renseignements s'adresser aux chefs de gare du

PACIFIQUE CANADIEN

LA PLUS GRANDE ORGANISATION DE TRANSPORT AU MONDE

Lisez et faites lire L'ACTION POPULAIRE, le journal des familles.

A VENDRE

Manufacture, outillage, machines pour fabriquer les bas et carder la laine. le tout en parfait ordre et prêt à opérer. Exploitation jusqu'ici par

CANADIAN KNITTING à Joliette

Conditions faciles, chance exceptionnelle pour qui veut entrer en affaires.

S'adresser à

J.-E. LAPALME — Tél. 279

29jn 1fs

Armoires, tables, chaises à repeindre? Egayez-les avec l'Email "GILUX"

CANADIAN INDUSTRIES
C-I-L
LIMITED
PEINTURES

(PEINTUREZ-LES MAINTENANT! Maintenez votre marchandise C-I-L)

L'ACTION POPULAIRE

JOURNAL HEBDOMADAIRE INDEPENDANT
est publié par la Compagnie de l'Action populaire Ltée,
le jeudi de chaque semaine.

28, place Bourget, Joliette, Qué.

Les abonnements sont toujours payables d'avance. — Consulter la bande
adresse pour voir la date de l'échéance de l'abonnement. — On est prié d'
faire remise par bon de poste ou d'express ou par chèque payable au pair à
Joliette.

ABONNEMENTS :

Canada: \$1.00 — Etats-Unis: \$1.50 — Union postale: \$2.00
Tél.: 270 — Casier postal: 1026

Au Christ-Roi

(D. N. C.) — RUE PAPI-NEAU. — Le canal est toujours "à l'eau". Mais j'apprends que les travaux vont commencer mardi prochain. Je le souhaite. Après tout il faut en finir avec ce canal qui a tant fait parler de lui. Et pourquoi pas aujourd'hui? A quoi sert d'attendre. C'est vrai qu'il faut de l'argent pour terminer ce travail. Mais c'est entendu qu'il y en aura. Alors? Aussi bien l'employer dès cet été. Du moins, c'est mon opinion. Est-ce que je me trompe?

Qu'en pensez-vous les chômeurs? Ce serait charmant d'avoir du travail tout l'été. Même quand il fait chaud l'argent ne nuit pas.

Donc, à la semaine prochaine si mes renseignements sont exacts.

J'ai bien hâte que le canal soit rendu à la rue St-Charles. Et vous savez pourquoi. Plusieurs attendent cela pour bâtir leurs résidences sur la rue Papineau. Et comme ils ne veulent pas avoir les ennuis des propriétaires actuels, vous comprenez qu'ils préfèrent attendre. En attendant ce jour béni, je sympathise avec les propriétaires de la rue Papineau qui souffrent de graves préjudices à cause de l'absence de canal.

LA J. O. C. F. — Mercredi et jeudi derniers nos Jociques ont joué avec brio un drame et une comédie.

C'était leur première apparition. Fernande Rivest a conduit tout son monde au succès. Elle et ses compagnes méritent nos félicitations. C'est une preuve que le travail intelligent ne nuit jamais au succès.

Mercredi c'était la J.O.C. qui était à l'honneur. Présidé par l'abbé Caillé, directeur de l'A. C. la soirée était rehaussée encore par la présence du Père Forest, de l'abbé Forest, aumônier diocésain de la J.O.C., l'abbé Fernand Mousseau, vicaire à la cathédrale et aumônier jociste, l'abbé Clément Clément, aumônier jociste de l'Epiphane. Nous remarquons avec nos jociques leurs frères et sœurs de la cathédrale, de St-Pierre, de l'Epiphane, de St-Jacques.

Fernande Rivest souhaite la bienvenue avec tact et délicatesse. Le Père Forest explique en quelques mots l'absence du Père Gauthier, en prédication à Werster, Mass.

Au milieu de la soirée, l'abbé Caillé avec enthousiasme et dans une langue bien concise, donna des conseils pratiques à nos jeunes en les conviant à s'aimer dans le Christ.

Jeudi c'était le tour du grand public. La paroisse aurait dû fournir une assistance de quatre à cinq cents personnes. Et cela pour encourager les jeunes filles qui méritent bien de ne pas jouer devant les chaises vides. Ça viendra, j'espère, ce jour où toute la paroisse saura comprendre la nécessité de collaborer pour encourager tous les groupements. Donc, il aurait fallu quatre cents personnes ce soir-là pour applaudir avec chaleur le courage, le zèle et la fierté de notre très beau groupe de jociques.

Cette soirée était présidée par le Père Forest, entouré de l'évêque Riopel, des Pères Cholette, Piette, Bolduc, l'abbé Rouleau, le Fr. Patry et le Fr. Laurin.

CA BRILLE

Je vous assure que ça brille sur la rue Papineau et jusqu'au pont. Preuve que la lumière ne nuit jamais. Devant une initiative aussi louable, je crois qu'il serait de mise de réclamer des lumières sur le pont. On dira que c'est être insatiable que de demander encore. Soit. Mais il ne faut pas oublier qu'il faut souvent se prendre à l'avance pour obtenir. L'essentiel c'est d'empêcher le projet d'être cessé. Je ne m'attends pas à contempler le pont tout illuminé dès l'été, mais au cours de l'hiver qui sait. Et ce serait charmant à l'heure des grandes tempêtes, d'avoir des lampadaires magnifiques qui seraient dans la nuit comme de véritables phares.

Et il faut songer que c'est une entrée de la ville... et de la ville de Joliette.

LA GARE. — Va-t-elle disparaître? Très probablement. Il ne sera pas nécessaire de nous avertir trop longtemps d'avance, les paroissiens ne seront pas dangereux.

EXERCICE DES CHÔMEURS. — Malgré la chaleur,

l'assistance est considérable à l'exercice des chômeurs à 7 h. 30. Le Père Gauthier, curé, continue toujours son explication des paraboles. Il en était hier encore à la parabole du semeur. Après le sermon il y a eu salut et vénération de la relique. Nulle doute qu'avec ces prières publiques, le Seigneur viendra au devant de nos misères, intensifiera la vie surnaturelle, en nous, assurera la fécondité de nos champs et fera se réaliser nos plus chers projets.

RUE STE-ANNE. — De plus en plus il est question d'ouvrir la rue Ste-Anne. J'affirmerais même que c'est décidé. Et cela ne me surprend pas. Nous avons besoin de cette amélioration à tous les points de vue. Le Christ-Roi est loin de Joliette. Notre localité comprend une population de 1,200 personnes, et je ne parle que de la ville. Ajoutez à cela 600 personnes pour la campagne. Nous avons ici quelques épiceries, quelques restaurants, mais nous n'avons que ça.

Pour une grande partie des achats, il faut aller au centre de la ville. Or, c'est tout un voyage d'aller au centre de la ville. Si la rue Sainte-Anne était ouverte ce serait une petite marche. Or, nous aurons toujours besoin du centre de la ville. Je ne souhaite pas que d'autres maisons commerciales s'établissent ici au Christ-Roi. Je crois qu'il serait plus sage de multiplier les résidences, d'ajouter quelques industries, puis de canaliser tout le commerce vers le centre de la ville. C'est un peu le genre des petites villes anglaises, des petites villes hollandaises que j'ai eu l'occasion de visiter. On n'éparpille pas les institutions commerciales aux quatre coins de la ville. On se plaît à les organiser au centre. Et tout autour rayonnent les résidences. Il me semble que c'est plus pratique et plus chic aussi. Qu'on se hâte donc d'ouvrir la rue Ste-Anne, que l'on trouve pour le moment un moyen transitoire de traverser la voie en toute sécurité en attendant mieux et je crois que l'on aura fait un grand pas vers le progrès. Si l'on peut faire davantage je n'ai aucune objection. Nous avons bien à cœur le développement de notre localité et le rayonnement du centre de la ville. Et nous croyons qu'en ouvrant la rue Ste-Anne nous travaillons au bénéfice des trois divisions. L'oeuvre à entreprendre doit être évidemment entourée d'optimisme, car il y aura bien des obstacles à surmonter. Mais une ville qui n'entreprendrait rien parce qu'elle craint les obstacles, elle mériterait d'être placée près de la Mer Morte. Tel n'est pas le cas de Joliette de ce temps-ci puisqu'il est question de ce projet. Secondons les efforts des champions de la ville.

LA TEMPERANCE. — Suisse le gardien de mon frère? — Il y a encore une autre raison qui non seulement justifie l'abstinence des boissons alcooliques de la part d'un homme intelligent mais encore lui fournit l'occasion de pratiquer la noble vertu de charité. C'est le bon exemple.

Bien que chacun pense qu'il soit seul responsable de sa propre vie, qu'il puisse faire ce qu'il veut, qu'il puisse boire autant qu'il veut, cependant il doit reculer devant l'influence qu'il exerce par son mauvais exemple sur ses concitoyens.

La détresse morale de notre peuple. — Tu sais certainement, mon cher ami, que l'usage de l'alcool est exagérément répandu chez le peuple canadien et qu'il en résulte une extrême détresse et d'épouvantables souffrances. L'alcool, ce cruel tyran, conduit chaque année des dizaines et des centaines de mille dans les asiles, les hôpitaux, les maisons d'aliénés et les prisons, ces esclaves qui sont notre prochain. Des enfants il fait des orphelins, d'hommes robustes il fait des infirmes par les accidents qu'il cause, il pousse ses sujets dans le péché et leur fait commettre des meurtres et des actions déshonorées. Il remplit les cimetières, il dépeuple les berceaux, il détruit des familles entières et ruine les nations. La moitié des fous des idiots et des estropiés, un très grand pourcentage des tuberculeux doivent leur malheur à l'alcool. Les catastrophes industrielles et commerciales, et dans d'innombrables cas la pauvreté de la masse et la misère de l'individu et tant d'autres maux de toute nature sont causés par l'alcool. Et cette épidémie épouvantable ne décroît pas, au contraire, elle s'étend de plus en plus chez tous les peuples. Je ne veux donc que quelques chiffres à titre d'exemples: 70% des blessures graves, 80% des attentats aux moeurs ont lieu sous l'influence des boissons alcooliques. La moitié des hospitalisés et des internés doivent leur triste sort à leur alcoolisme ou à celui de leurs parents.

St-Théodore

NAISSANCES. — Le 24 juin, Joseph-Jean-Claude, enfant de M. et Mme Léo Foucher (Cécile Goyette), Parrain et marraine: M. et Mme Louis Lacroix.

— Le 29 juin, J.-Albert-Laurier, enfant de M. et Mme Joseph Foucher (Alberta Perreault). Parrain et marraine: M. et Mme Lucien Foucher.

MARIAGE. — Le 1er juillet, à St-François-Solano de Montréal, M. David Perreault, fils de M. et Mme Edmond Perreault, épousait Mlle Marguerite Poudrier, fille de M. et Mme Emery Poudrier. Nos meilleurs vœux.

St-Liguori

Extrait d'une assemblée des commissaires de la municipalité scolaire de St-Liguori (Montcalm), tenue le 29 juin 1939.

Il est proposé par M. J.-Alp. Desrosiers, secondé à l'unanimité et résolu qu'un vote de sympathies soit offert à M. le curé Henri Beaudoin, à l'occasion du décès de Mme Arthur Brouillette et que cette résolution soit envoyée aux journaux locaux pour publication.

Adopté.

Maurice Parent, président.
Louis Richard, ass.-sec.-trés.

Vraie copie:
Ce 3e jour de juillet 1939.

Louis Richard, ass.-sec.-trés.

Ste-Julienne

(D.N.C.) — LIGUE DU SACRE-COEUR. — Dimanche dernier, élection des officiers: l'abbé Omer Lane, aumônier; M. Gustave Ricard, président; MM. Arthur Patry et Edouard Foisy, vice-présidents; MM. Gustave Melançon et Antonio Beauparlant, conseillers; M. Armand Daviau, porte-drapeau; M. Lionel Ricard, secrétaire. La ligue compte 75 membres actifs.

EN VISITE. — L'abbé Ph. Melançon et le Fr. Y. Melançon, c.s.v., en visite dans leur famille chez M. Gustave Melançon.

— Le Fr. Robert Brien, c.s.v., en visite et son père M. Brien de St-Roch chez M. Majorie Brien.

— M. et Mme Chs Grégoire et Mme Mitchell, des Etats-Unis, chez Mme Jérémie Blais.

— Le Fr. J. Patry, c.s.v., dans sa famille.

— M. et Mme Arthur Patry à Montréal.

— Mme Johnny Laverdure à St-Jérôme chez ses tantes.

TRANSACTIONS. — M. Marcel Ethier, hôtelier a vendu sa propriété à M. Henri Prior de Thurso. Le nouveau propriétaire a déjà pris possession.

— M. le notaire Brissette a vendu sa propriété du village à M. Henry Wolfe.

Allons en pique-nique!

C'est la saison de la vie au grand air et au soleil, et des bons bains dans l'eau courante. Trop longtemps nous vivons dans des intérieurs surchauffés, imparfaitement ventilés, nous sommes exposés à de brusques et dangereux changements de température. Pendant un petit tiers de l'année, nous pouvons gaver nos yeux de vert et nos poumons d'air goudronné, dans cet heureux pays où la forêt avoisine encore la ville. Soyons assez avisés pour en profiter dans la mesure, dans toute la mesure de nos moyens.

Or nous ne pouvons nous plaindre — personne — d'être dans ce domaine de la nature complètement déshérités. S'il n'est pas donné au grand nombre de posséder une maison de campagne ou de pouvoir s'éloigner beaucoup de la ville, tout le monde peut se rendre aux beaux parcs naturels qui sont à notre portée: on peut s'y rendre à pied. Allons donc en pique-nique au Mont-Royal, à l'île Sainte-Hélène, si attrayante depuis les embellissements qu'on lui a prodigués.

Allons en pique-nique, mais pas comme des gens qui auraient laissé à la maison leur âme pour n'emmenant que la bête à la grève ou au bois. Nous restons partout humains et chrétiens: sachons donc nous comporter comme tels.

N'oublions donc pas les droits de Dieu, qui a créé les beautés de la nature pour notre usage, pour notre bonheur, mais avant tout pour sa gloire à Lui. On oublie trop, même parmi les chrétiens, que tout ce qui existe est une image plus ou moins parfaite de Dieu. Il faut comprendre cela. Dès lors, n'est-il pas extrêmement regrettable que tant de gens n'usent de la natu-

re que pour déplaître à Dieu, qui la leur a donnée? La majesté des montagnes, l'azur étincelant des lacs et leurs flots rafraichissants, le mystère parfumé de la forêt, tout cela parle de Dieu à l'âme pure du vrai croyant. Quelle profanation l'on commet quand on ne cherche le silence et le secret des sous-bois que pour se livrer à des plaisirs honteux! quand les ébats qu'on prend au bord des eaux ne sont que prétextes à étaler sa chair avec un sans-gêne provocant! On sait trop comment tournent souvent ces excursions imprudentes, on peut leur appliquer le mot de l'Ecriture: "Quand le plaisir prend fin, il fait place au deuil".

Gardons-nous également d'ignorer les droits de la nature: le châtiment suit de près l'offense. Si l'on mange trop, l'indigestion aiguë est extrêmement dangereuse, elle entraîne fréquemment la paralysie ou la mort subite.

Les rayons ultra-violet du soleil sont bienfaisants pourvu que l'exposition du corps soit sage et mesurée. Dans les camps de santé, on pratique le bain de soleil, mais on y habitude graduellement le patient et on le permet à des heures et pour une durée marquée d'avance. On ne devrait jamais exposer sa tête au soleil. Des expositions immo-dérées causent l'insolation qui peut être mortelle. Des médecins ont observé qu'il y a une relation entre les bains de soleil imprudents de l'été et les pneumonies de l'hiver suivant. Je crois qu'il vaut mieux aller au soleil vêtu d'habits légers de couleur pâle.

Des conseils du même genre s'appliquent au bain d'eau. L'eau n'est pas notre élément: nous ne sommes pas des poissons. J'ai connu une jeune fille, excellente nageuse, qui devint temporairement aveugle pour avoir abusé de son plaisir préféré. Le baigneur qui ressent de la fatigue devrait sortir de l'eau. Ne pas tenir compte de cet avertissement c'est s'affaiblir, s'amaigrir, s'épuiser, s'exposer à la syncope et à la noyade. Un bain raisonnable, au contraire, rafraichit et tonifie.

Si on savait EN TOUT EVITER L'EXCES, on vivrait vieux, on conserverait sa santé jusque dans le vieil âge et on trouverait que dans cette vie il y a de bons petits bouts.

J. BOURBON.

St-Esprit

DECES PERREAULT (Spécial). — Lundi, avaient lieu, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis les funérailles de M. Paul Perreault, époux de M. Rose Villamaire, décédé le 30 juin dernier à l'âge de 29 ans et 3 mois. Il s'est éteint après quatre ans de maladie endurée dans un esprit de foi et de résignation admirable. La souffrance le faisait sourire et il appelait des fleurs les douleurs cuisantes qui ont accompagné ses derniers jours. Durant son séjour de plus d'un an à l'hôpital de Cartierville, il savait égarer ses compagnons en leur composant des chansonnettes où il faisait passer toute sa joie de souffrir et son entière soumission à la Providence.

La levée du corps fut faite par M. le chan. E. Lachapelle, curé. M. l'abbé Joseph Perreault, aum. du collège de Rawdon, et oncle du défunt chantèrent le service accompagné des abbés O. Lane, vicaire à Ste-Julienne et L. Lusignan, vicaire à St-Esprit. M. les abbés J. Lachapelle, a.c. et Az. Houle, vicaire à St-Jacques, dirent des messes aux autels latéraux.

Au choeur: M. le chan. L.-P. Lamarche, curé de la cathédrale de Joliette, MM. les abbés S. Barrette, a.c., E. Filiatreault, curé de N.-D. de Lourdes, S. Pellerin et G. Marsolais, vicaires à St-Félix de Valois, Léo Forest, ass.-dir. de l'Action populaire, J.-M. Marsolais, du Séminaire de Philosophie, Montréal, les RR. FF. Vincent et Bourque, c.s.v., de l'école paroissiale de Rawdon.

MM. Raoul Pelletier et le Dr Bruno Charbonneau conduisaient le deuil. Agissaient comme porteurs: MM. Eugène Lafortune, Dr F. Perreault, R. Desormiers, L. Villamaire, Art. Duval et André Perreault, tous cousins du défunt.

Il laisse pour le pleurer: son épouse, M.-Rose Villamaire; ses enfants: Marcel, Madeleine, Denis, Yvan, Mariette; son père et sa mère: M. et Mme Hermas Perreault (Marie-Lise Charbonneau); huit sœurs et cinq frères: Armandine (Mme Augustin Grégoire) de St-Esprit; Florestine (Mme Emmanuel St-Jean), de Montréal; Juliette (Mme Hervé Robert) et Ubalde (Mme Paul Forest) de St-Alexis; MM. Oswald, Roméo, Mlle Jeanne, Emérance, Georgette, Yolande, MM. Donatien, René et Conrad Perreault; ses beaux-pa-

rents: M. et Mme Dosithée Villamaire; ses beaux-frères et belles-sœurs: R. Sr Jean des Lys (Gabrielle Villamaire), Mme Joseph Lemire (Jeanne Villamaire), Mlle Gilberte Villamaire, et un grand nombre d'autres parents.

Aux familles éprouvées l'Action populaire présente ses plus vives sympathies.

St-Barthélemi

(D.N.C.) — DECES. — Le 3 juillet dernier, avaient lieu les funérailles de Mme Jean-Baptiste Pépin, (Délina Croisetière), décédée à l'âge de 79 ans.

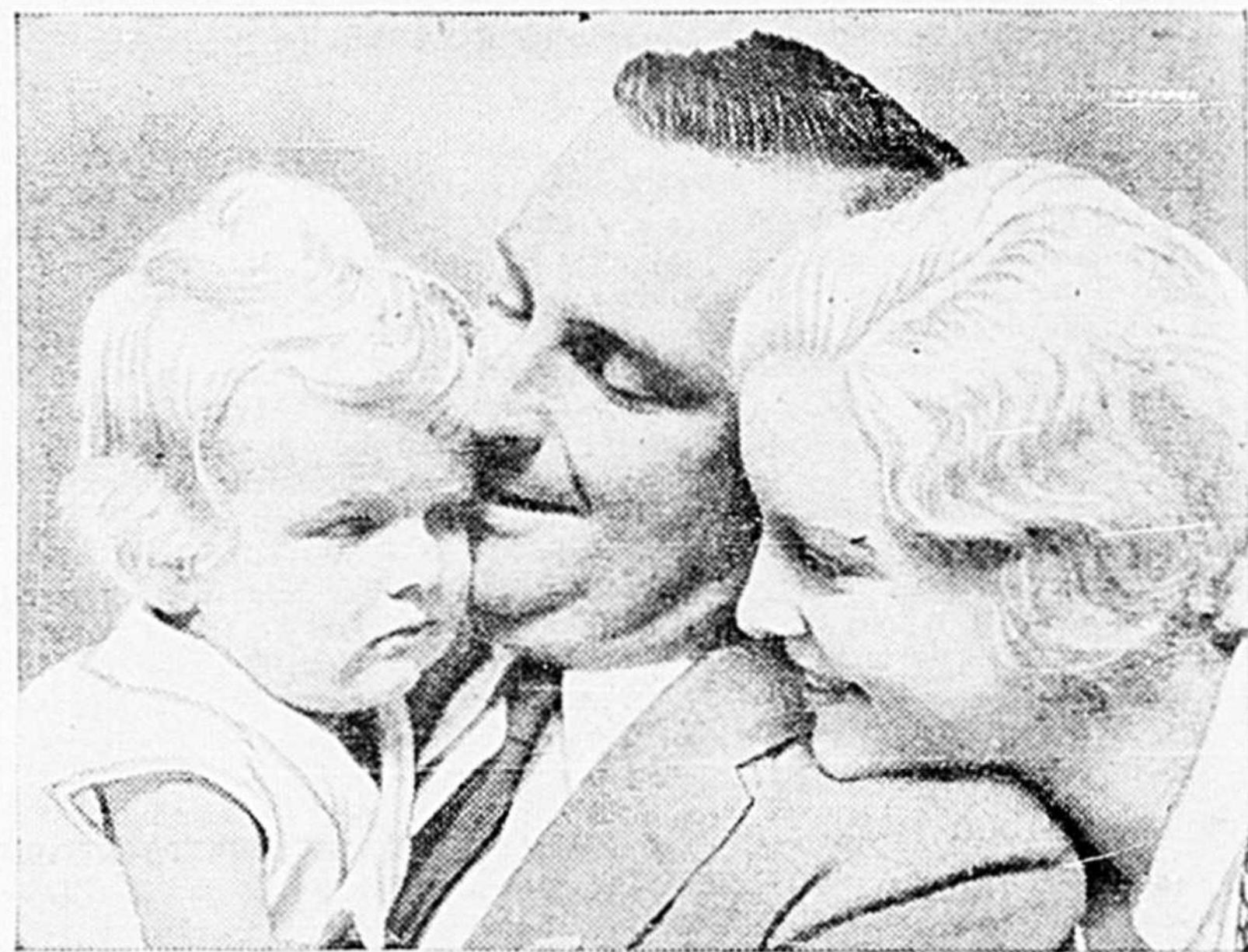
Elle laisse dans le deuil son époux, un fils Aristide, de Varson, Abitibi; six filles: Sr St-Jean-Baptiste, des SS. CC. Jésus Marie, de St-Alphonse; Mme Chs-Ed. Bourdon (Laura), de St-Barthélemi; Mme Edmond Plante (Albina) de St-Béatrix; Mme Willie Bourdeau (Marie-Anne), de Montréal; Mme Albert Bourdeau, (M.-Ange), de Montréal; Marguerite et plusieurs petits-enfants et arrière-petits enfants; une sœur Mme Jusseume (Rosanna) de Montréal; un frère: Gédéon Croisetière de Fall River Mass.

Le service a été chanté par M. l'abbé Lafortune, vicaire. On remarquait au choeur M. le chanoine M. Clermont, curé; M. le curé Dupont, de St-Alphonse; M. l'abbé Lucien Sylvestre, eocl.

M. le curé Dupont était accompagné d'une délégation des élèves de St-St-J.-Baptiste.

Les porteurs étaient MM. Norbert Caron, Omer Sylvestre, Urgel Dumontier et F.-X. Thibodeau.

La collecte a été faite par Mmes Henri Sarrazin et Victor Massé.



Bonheur!

Époux sans enfants, avez-vous songé comme il vous est facile de faire le bonheur d'un pauvre petit être qui n'a pas d'autre famille que la grande famille humaine. Adoptez-le, faites-en votre enfant! Est-il plus grand mérite que celui de donner à l'enfant qui en est privé par la nature, les joies et le bien-être de la famille? La récompense d'une si bonne action ne se fait pas attendre. Dieu bénit toujours les familles avec enfants.

L'adoption légale n'a plus rien d'aléatoire. Les enfants tarés ne sortent pas des crèches. Ceux qui vous sont recommandés sont soumis à l'examen le plus sévère. Il n'y a pas à craindre les maladies héréditaires. D'autre part la loi protège les parents contre toute ingérence de quelque nature qu'elle soit. L'enfant adopté est bien le vôtre, avec tous les droits et privilèges que comporte le titre de père et mère.

Pour toute adoption, présenter certificat de mariage et lettre de recommandation portant le sceau de la paroisse, à

La Société d'Adoption et de Protection de l'Enfance

31 est, Boulevard St-Joseph — Montréal — L'Ancester 6418

PACIFIQUE CANADIEN

HORAIRE DEPUIS LE 30 AVRIL 1939
LA SEMAINE SEULEMENT

ARRIVENT A JOLIETTE DEPART DE DESTINAT.			
8.40 a.m. De St-Gabriel	7.50 a.m.		
9.30 a.m. De Montréal, Viger	7.50 a.m.	Park Ave.	9.40 a.m.
9.30 a.m. De Québec	6.05 a.m.		
10.55 a.m. De Montréal, Windsor	9.10 a.m.	Park Ave.	8.05 a.m.
3.35 p.m. De St-Gabriel	2.45 p.m.		
4.25 p.m. De Québec, rapide	1.30 p.m.		
5.55 p.m. De Montréal, Viger	4.15 p.m.	Park Ave.	4.30 p.m.
DEPART DE JOLIETTE ARRIVENT A DESTINAT.			
8.40 a.m. Pour Montréal, Viger, local	10.40 a.m.		
8.40 a.m. Pour Québec, local	12.40 p.m.		
10.05 a.m. Pour Québec, rapide	1.10 p.m.		
10.55 a.m. Pour St-Gabriel	11.50 a.m.		
3.35 p.m. Pour Montréal, Windsor, rapide	5.30 p.m.	Park Ave.	5.00 p.m.
5.05 p.m. Pour Montréal, Viger	7.55 p.m.	De Lanoraie ...	6.27 p.m.
5.05 p.m. Pour Québec, local	8.45 p.m.		
5.55 p.m. Pour St-Gabriel	6.50 p.m.		

LE DIMANCHE SEULEMENT
ARRIVENT A JOLIETTE DEPART DE DESTINAT.
10.30 a.m. De Montréal, Viger 8.50 a.m. Park Ave. 9.05 a.m.
7.45 p.m. De St-Gabriel 6.55 p.m.
DEPART DE JOLIETTE ARRIVENT A DESTINAT.
10.30 a.m. Pour St-Gabriel 11.25 a.m.
7.45 p.m. Pour Montréal, Viger 9.30 p.m. Park Ave. 9.15 p.m.
J.-E. POIRIER agent. — Tél. 16



Voici les 3 CHOSES QUE...

... votre déjeuner doit faire!

● Les Kellogg's Corn Flakes, dorés et croustillants, ont un saveur de malt très tentante que *nulle autre céréale* ne peut égaler. La formule de cette saveur est un secret de Kellogg. Il n'est pas surprenant que les Kellogg's Corn Flakes soient la céréale la plus populaire au Canada!

Ils sont si faciles à servir qu'on les appelle "le déjeuner qui est prêt en 30 secondes." Commandez-en plusieurs cartons aujourd'hui. Préparés par Kellogg. Fabrication canadienne.

Commencez bien votre journée avec des

Kellogg's CORN FLAKES

BÉNÉDICTION DE L'ÉGLISE DE CRABTREE MILLS

La succursale des Artisans C. F. célèbre son 25ième anniversaire

La paroisse du Sacré-Cœur de Crabtree Mills était en liesse dimanche dernier. Les fidèles avaient le plaisir d'assister à la bénédiction de leur église que M. le curé Hector Ferland a fait parachever il y a quelques semaines. Cette église, tous ceux qui l'ont vue en conviennent, est maintenant l'une des plus belles du diocèse. Elle a été magnifiquement restaurée, avec goût et économie. Elle fait déjà l'orgueil de la paroisse.

Dimanche dernier S. Exc. Mgr Papineau se rendait donc à Crabtree pour bénir la nouvelle église. Monseigneur arriva au village précédé de l'agent Sauvageau en motocyclette et suivi par un groupe d'officiers des Artisans. Il prit les habits pontificaux au presbytère où se forma le cortège liturgique, puis se rendit à l'église où il récita les prières du Rituel, bénissant le temple, l'aspergeant d'eau bénite à l'extérieur et à l'intérieur. Puis il assista à la messe au trône. Il était assisté de M. le curé Hector Ferland, de MM. les chanoines Omer Bonin, archidiacre, Odon Archambault, curé-fondateur, et des abbés Riopel et Anselme Rondeau, maîtres de cérémonies. M. l'abbé Jos. Payette, missionnaire colonisateur, chanta la messe, assisté de l'abbé Edouard Jetté et du R. P. Desrosiers, c. s. v.

BÉNÉDICTION D'UN DRAPEAU

Avant la messe, le Lt-colonel Rodolphe Bédard s'avancé devant le trône, accompagné de MM. Alfred Lepage, Luc Brien et Alfred Lépine, et présenta un drapeau que Son Exc. bénit pour la succursale des Artisans de Crabtree, en souvenir du 25ème anniversaire de leur fondation.

DIGNITAIRES PRESENTS

Outre ceux déjà nommés, nous avons remarqué le notaire T. Brassard, vice-président des Artisans, M. le maire A. Boucher, et sa dame, MM. les députés et Mmes C.-E. Ferland, Antonio Barrette,

l'abbé Omer Valois, directeur de l'Action populaire, M. L. Lamarque, trésorier général, M. J.-A. Bédard, organisateur, M. J.-A. Fontaine, fondateur de la succursale, M. Kay Crabtree et sa fille Mlle Kathleen, M. et Mme H. Côté, M. et Mme J.-B. Forget de Joliette, M. et Mme J.-E. Pelletier, M. Donat Perreault, Mlle Irène Migué et Hélène Forget, M. le Dr et Mme J.-P. Laporte, M. Cyprien Faust, etc...

AU PRONE

M. le curé Hector Ferland souhaita la bienvenue à Son Excellence et à tous les distingués visiteurs. Il dit la joie de la paroisse de voir l'église terminée, félicita M. l'architecte Lemieux et M. A. Perreault l'entrepreneur qui dirigea les travaux (tous deux assistaient à la fête) et rappela l'histoire de l'église et de son parachevement. Les paroissiens furent unanimes à consentir les frais du parachevement de l'église et de la Fabrique reçut plusieurs dons, notamment de MM. Crabtree, Côté, Gohier, de la Howard Smith, des Congrégations de la paroisse, les Syndicats catholiques, etc. M. le curé félicita son prédécesseur, M. Archambault, nommé chanoine récemment.

Monseigneur prononça alors une allocution dont nous ne donnons qu'un très bref résumé. Toute oeuvre est la réalisation d'une idée. Pour la famille on bâtit une maison dans laquelle on renferme joies, souvenirs, espoirs de ceux qui l'habitent. Ainsi en est-il de l'église, demeure où les fidèles rencontrent, adorent, servent leur Dieu. Il y a dix-huit ans, Mgr Forbes forma cette paroisse, et l'on commençait l'église. Tout était à faire et il fallut attendre jusqu'à maintenant pour terminer le temple paroissial. Monseigneur loua la générosité des fidèles de Crabtree à qui il n'a rien imposé et qui ont voulu terminer complètement leur église. Des journaux reprochent parfois au clergé de bâtir de belles églises qui obèrent trop les fabriques et les fidèles. Ici ce sont les fidèles eux-mêmes qui

sont allés de l'avant. Cette église est très belle, l'une de nos plus belles; elle fut terminée grâce à la générosité et à la bonne entente. Mgr félicita M. le curé Ferland et tous ceux qui ont contribué à terminer l'église. Vous avez raison de bâtir un beau temple à Dieu, à cause des bienfaits qui en découlent.

En terminant Monseigneur, ajoute qu'il a été un plaisir de drapeau des Artisans, car ce n'est pas une simple compagnie d'assurances, mais une société dont nous devons louer l'influence humanitaire, l'esprit national et catholique.

LE BANQUET DES ARTISANS C.F.

Après la cérémonie religieuse, la succursale des Artisans donnait un grand banquet servi par l'hôtel Joliette à la salle du club. M. Alfred Lepage, président des Artisans à Crabtree, souhaita la bienvenue à tous, présenta et remercia les orateurs.

Son Exc. Mgr Papineau, invité le premier à prendre la parole, dit sa satisfaction de voir le président général, le vice-président et tant d'officiers supérieurs présents à Crabtree. C'est probablement en reconnaissance pour le dévouement et la fidélité des Artisans de la paroisse. Cette succursale compte 236 membres, et notre district occupe la première place. C'est un succès qui n'est fort agréable, déclare Son Excellence qui souhaite que la Société continue à étendre son influence. Mgr remercia M. Kay Crabtree de tout ce qu'il a fait pour la paroisse au point de vue matériel et social et ajoute que les relations entre M. Crabtree, les siens et les catholiques de la paroisse peuvent être cités en modèle partout.

Le Lt-colonel R. Bédard, président général se lève ensuite. Il offre ses hommages à Monseigneur, à M. le curé, aux Artisans de Crabtree pour leur 25ème anniversaire, à l'aumônier diocésain, M. Odon Archambault, fait chanoine récemment, à M. et Mme Antonio Barrette qui célèbrent le 15ème anniversaire de leur mariage. Il s'unit à la joie de tous en ce jour, gage de progrès et de concorde pour la paroisse.

M. le maire A. Boucher souhaite la bienvenue à tous, loua la générosité et l'esprit d'entente des citoyens de Crabtree, le zèle des prêtres de la paroisse et celui de l'ancien curé et dit la joie de la paroisse d'avoir maintenant une église dont tous sont fiers.

M. le chanoine Archambault remercia pour tous les compliments qu'il reçoit, se réjouit des succès des Artisans dans le diocèse, et du couronnement d'une oeuvre que la générosité et la bonne entente ont rendu possible. Il espère que ces vertus civiques continueront à fleurir dans son ancienne paroisse.

M. T. Brassard, vice-président, déclare que lorsque notre jeunesse aura cessé d'appartenir à l'Eglise, elle ne fera plus partie, depuis longtemps, de nos bonnes sociétés. Il offre ses hommages à Son Excellence. Parlant de l'église paroissiale, il dit qu'elle est la maison de Dieu pour les hommes. Parlant du

25e anniversaire de fondation de la succursale des Artisans à Crabtree, il dit que c'est un événement important au civil comme au religieux.

M. le député C.-E. Ferland, admire le progrès réalisé à Crabtree Mills, félicite les Artisans de l'exemple d'union qu'ils donnent, fait l'éloge de cette société, de ses oeuvres et de ses officiers et formule des vœux pour la paroisse et les Artisans.

M. le député A. Barrette s'unit de grand coeur à la joie de tous et déclare que ces fêtes reposent de la vie politique. Il félicite les gens de Crabtree de vivre dans l'harmonie. Il remercia pour les vœux que lui a présentés le président M. Bédard à l'occasion de son 15ème anniversaire de mariage. Il remarque que les autorités religieuses et civiles font un peu la même oeuvre: travail en faveur du bien commun. Mais, il y a une différence: les autorités religieuses sont choisies par le ciel, pour toujours, tandis que les autorités civiles sont choisies par le peuple, sujettes à des changements d'opinion, et que les hommes qui en font partie attendent pour être ministres alors que les clercs le sont de suite. Il félicite les gens de Crabtree pour leur belle église, et ceux qui l'ont construite.

M. Kay Crabtree dit qu'il ne mérite pas tous les éloges que Monseigneur et les autres orateurs lui ont décernés. Il félicite les Artisans de leur 25ème anniversaire. Il déclare que tout ce qu'il a fait à Crabtree, en particulier pour l'église, il l'a fait avec plaisir et que c'est pour lui un honneur de l'avoir fait. Il félicite curés actuel et fondateur, vicaire pour leurs travaux et leur zèle. Quant à ses relations avec eux et les syndicats catholiques il s'en dit fier. Il salue le drapeau des Artisans sur lequel il remarque le castor, symbole que porte aussi la

marque de commerce de la Howard Smith. Le castor symbolise le travail, l'industrie, la persévérance. Il fait l'éloge de M. le chanoine Archambault avec lequel il eut de si bonnes relations. M. Crabtree dit ensuite quelques mots en excellent français.

M. le curé H. Ferland termine la série des discours. Il remercia tous et chacun, loua la générosité de M. Crabtree et son humilité, la générosité de ses paroissiens, remercia les Artisans de l'aide financière apportée à l'occasion du parachevement de l'église paroissiale, remercia son vicaire M. l'abbé Anselme Rondeau de l'appui zélé qu'il lui donne en toute occasion et remercia tous. Son Excellence en particulier, d'être venus à ces fêtes qui donnent les plus grandes espérances pour l'avenir.

Première messe du P. Fernand Guilbeault

N.-D. de Lourdes (D.N.C.) — Le R. P. Fernand Guilbeault, ordonné prêtre des Missions Etrangères de Pont-Viau, le 29 juin dernier, célébrait dimanche le 2 juillet sa première grand-messe solennelle à N.-D. de Lourdes, sa paroisse natale. Il était assisté à l'autel par ses deux frères, l'abbé Chs-Ed. Guilbeault, vicaire à St-Stanislas de Montréal, et le R. Père Lucien Guilbeault, des Missions Etrangères, revenu de Chine au printemps.

Au choeur de l'église toute décorée avaient pris place Mgr E. Masse, nouveau préfet apostolique de Lintong; M. le curé Filiatrault, de N.-D. de Lourdes; M. l'abbé C. Fafard, curé de St-Henri de Mascouche, ancien curé de N.-D. de Lourdes; l'abbé Rosius Guilbeault, frère du jeune prêtre; les RR. PP. Frs Lefebvre, et I. Fréchette, c.s.v.; l'abbé J. Rainville; plusieurs confrères de classe du nouvel ordonné. La nef était remplie de fidèles, dont les parents du R. P. Guilbeault; M. et Mme Adélaïde Guilbeault; ses sœurs, dont deux sont religieuses des Srs de la Providence et une autre, religieuse des Srs Grises; Laurette (Mme C. Gadoury) de Berthier; Mlle Alice, de Montréal et Cécile, de N.-D. de Lourdes; son frère, M. Raoul Guilbeault, de St-Jacques de Montcalm. Le R. P. Paul Guilbeault, cinquième prêtre de la famille, missionnaire au Mandchoukouo était le seul absent.

Après le chant de l'Evangile, M. le curé visiblement ému présenta ses vœux au jeune prêtre digne couronnement d'une famille sacerdotale et religieuse par excellence. Puis M. l'abbé Rosius Guilbeault, professeur au Séminaire de Joliette, donna le sermon de circonstance.

Après la messe, un dîner fut servi à de nombreux invités chez M. et Mme Ad. Guilbeault. Une très agréable surprise était réservée à la famille Guilbeault: la visite au cours de l'après-midi, de Son Exc. Mgr Papineau qui se dit parfaitement content chez lui au foyer de M. et Mme Guilbeault qui comptent huit de leurs douze enfants, en communauté ou dans le clergé diocésain.

A l'occasion de cette fête, avait lieu à la salle de l'école du village, une belle exposition d'un riche trousseau de missionnaire gracieusement préparé et généreusement offert au R. P. Fernand Guilbeault par les membres de l'ouvroir des jeunes filles de St-Stanislas de Montréal, où l'abbé Chs-Ed. Guilbeault est vicaire. Outre un magnifique ostensor, ce trousseau comprend tout le nécessaire d'un missionnaire: calice, ciboire, vêtements liturgiques, soutanes, etc. Les demoiselles du comité de l'ouvroir missionnaire St-Stanislas étaient présentes à la fête sacerdotale du R. P. Guilbeault qui les bénit de tout coeur pour leur grande générosité.

Au R. P. Fernand Guilbeault, nouveau prêtre missionnaire, qui s'embarquera à l'automne pour le lointain Mandchoukouo, nos félicitations et nos vœux les meilleurs.

St-Ambroise de Kildare

DECES DE MME ADHEMAR RIVET

Le 26 juin dernier, à l'hôpital St-Eusèbe, décédait Mme Adhémar Rivet (Marie-Elle) laissée pour pleurer sa perte son époux, son fils Jacques, ses parents M. et Mme Joseph Courchesne; ses sœurs: Sœur Marie-Elide, Mlle Elide et Germaine Courchesne, Mme Gustave Charbonneau (Cécile), son beau-père M. Charles-Adolphe Rivet, son beau-frère et belle-sœur: M. Chs-Aug. Courchesne, M. Gustave Charbonneau, Sœur St-Adolphe de France, M. et Mme Eugène Melançon, M. et Mme Paul Lajeunesse, M. et Mme Louis Rivet, M. et Mme Bernard Sene, M. Roger Rivet et de nombreux parents et amis.

Les funérailles ont eu lieu jeudi dernier à 10 hres, en l'église de St-Ambroise de Kildare, sa paroisse natale, Le R. P. Ls-Ph. Fafard, c.s.v., provincial à Montréal, a présidé la cérémonie funèbre. Il était assisté de MM. les abbés D. Ricard et D.-P. Robert. Des messes furent dites aux autels latéraux par le R. P. Méd. Robert, c.s.v., et M. l'abbé L. Dion. Elle a été inhumée à Joliette, dans le terrain de famille de son mari.

Elle est partie calme et résignée, reflète sa vie paisible sur la terre, et elle joint, nous en sommes certains, de la gloire éternelle, implorant les bénédictions pour les siens, demandant à Dieu des grâces de force et de courage pour ceux qui la pleurent si amèrement. Du haut du ciel, elle bénit son fils Jacques. Que le repos des bienheureux lui soit accordé.

Jeanne protège ceux qui l'ont tant aimée sur la terre!

TELEGRAMMES. — T. R. P. Ls-Ph. Fafard, c.s.v., sup. prov. de Montréal; Dr Emile Delorme, Valleyfield; Mlle Elide de la Colombe, Valleyfield; Mlle Ed. Gar Payette et Jeannette, Montréal; Sœur Gabrielle, L.-s.p., sup. de l'Hôtel-Dieu, Valleyfield; les gardes malades, dépt. des hommes de l'Hôtel-Dieu de Valleyfield; garde Lamothe, Dr O. E. Caza, Dr B. Bibeaud, de Valleyfield; MM. et Mmes C. Plante et Jules Paquet, Montréal; famille Clovis Rolland, de Verdun.

TRIBUTS FLORAUX. — M. Adélaïde Rivet, Montréal; M. et Mme Eugène Melançon, Québec; MM. et Mmes Paul Lajeunesse, Bernard Sene, Montréal; M. Roger Rivet et Mlle Juliette Lemire, Montréal; Rivet et Sauriol, Montréal; Mlle H. Deslèdes, M. A. Desaulniers, Joliette; Mlle Madeleine Laporte, St-Ambroise.

OFFRANDES DE MESSES. — M. Adhémar Rivet, son époux, Verdun; M. et Mme Joseph Courchesne, ses parents; Sr Marie Elide, L.-s.p., Valleyfield; Mlle Elide et Germaine Courchesne; M. et Mme Gustave Charbonneau, Québec; M. Chs-Aug. Courchesne; Sr St-Adolphe de France, St. Cong., Verdun; M. et Mme E. Melançon, Québec; l'hon. juge L.-A. Rivet et Mme Rivet, Montréal; M. Gaston Rivet, Montréal; M. et Mme H.-B. Courchesne, St-Jacques; famille Ludger Brien, Ste-Marie-Salomé; famille Dr J.-O. Bédard, St-Jacques; M. et Mme C. Payette, Montréal; Mlle Flore Bédard; Mme Orla Bédard, St-Lin; famille Avila Généreux; Mlle Oscar Courchesne, Joliette; M. et Mme Arthur Beauséjour, Joliette; M. et Mme E. Delorme, St-Jacques; Dr M. Mme H. Jamin, Montréal; M. et Mme Egide Rolland, Verdun; M. et Mme Louise Pelletier, Montréal; M. et Mme Adolphe Gariépy et leur famille, Montréal; Mlle Yvonne Payette, Montréal; MM. Mmes Roger Pépin, R. DuBerger, Gérard Gariépy, notaire et Mme Antonio Brien, famille Eugène Côté, Montréal; M. Clovis Marion, St-Jacques; M. et Mme Albert Charbonneau, Dr et Mme Lionel Charbonneau, M. et Mme Robert Charbonneau, Montréal; les Clercs St-Viateur de la prov. de Montréal; M. le chanoine E. Lachapelle, St-Esprit; M. le chanoine C. Garneau, Joliette; abbé L.-P. Généreux, Montréal; M. le curé V. Deschênes, R. P. A. Cholette, c.s.v., Joliette; Mmes les abbés J.-B. Desrosiers, Joliette, Victor Bédard, Ste-Mélanie, L. Donald Roy, St-Vincent de Paul; Dr J. Groux, famille A.-D. Filiatrault, N.-D. de Lourdes; Mlle G. Bélaire, St-Jacques; la fraternité du Tiers-Ordre; Dr et Mme Ant. Robert, Québec; Mlle Cécile et Germaine Deslèdes, Joliette; Dr et Mme René Charrand, Dr et Mme Alci-de Mathieu, Montréal; Mme Jean Lamontagne, M. et Mme Orla Grégoire; Mlle Gilberte et Yolande Bordelade, Joliette; M. et Mme Azellus Garneau; Mlle Victoria Edge, Montréal; Mlle Joseph Boutin, Montréal; Mlle Cécile et Jeannette Clermont, St-Vincent de Paul; M. Arsène Farley, Le Dupas; famille F. Fitzpatrick, Montréal; famille Candide Farly, Le Dupas; Mlle Louise Beauchamp, Joliette; Mlle Virginie Desrosiers, St-Jacques.

SYMPATHIES. — M. le chanoine Perreault, Valleyfield; MM. les abbés D.-A. Robert, Salem, Mass., A. Riopel, St-Ambroise, Ed. Mondor, N.-D. de la Merci, Lionel Lussignan, St-Esprit, J.-S. Lorrain, Montréal; MM. les abbés Auguste Carrières, St-Félix, J.-A. Gariépy, St-Emile; RR. PP. Jean Perreault, Gaspé, P.-O. Fréchette, c.s.v., Médéric Robert, c.s.v., Joliette; MM. les abbés J. Riberdy, Ste-Mélanie, curé H. Lachapelle, Lavaltrie, Albert Laporte, St-Paul, A. Bélanger, Joliette, Lucien Dion, St-Pierre, D.-P. Robert, St-Ambroise, D. Ricard, Ste-Marceline, A. Grégoire, St-Cuthbert, A. Richard, Le Dupas; Sœur Marie Réparatrice, M. Dupas; le Prévôt Sang, Joliette; Mère Donatille, sup. prov. de Joliette; la sup. et les religieuses de la Cong. N.-D. de Verdun; Sœur Marie Scruens, L.-s.p., sup. du couvent St-Vincent de Paul, Zéphérina, St-Vincent de Paul, Joseph Xavier, L.-s.p., sup. Montréal; Sup. et les religieuses du couvent de St-Ambroise; Sr Chagnon, St-Vincent de Paul; Sr Jean Marcel, St-Vincent de Paul; Srs Thérèse du Rosaire, Philomène, Joseph de la Ste Famille, Emile du Sacré-Cœur, St-Vincent de Paul; Sr

Thérèse de l'Enfant Jésus, Sr Claire Isabelle, Valleyfield; M. l'évêque J.-G. Ratelle, Montréal; Dr et Mme Rodolphe Brien, Rigaud; M. et Mme J.-D. Courchesne, St-Ambroise; familles Camille Courchesne, St-Ignace Loyola; famille Ls Deslèdes, Joliette; Mlle Eliane et Hortense Deslèdes, Joliette; les Sœurs missionnaires de l'Imm. Conception, Joliette; M. et Mme Alex. Massicotte, Joliette; Mme veuve Joseph Payette, St-Paul; M. l'avocat et Mme Camille Bonin, Joliette; M. A. A. Dionne, Joliette; M. et Mme Adélaïde Chevrete; fam. A. Archambault, St-Alexis; famille Joseph Perreault, St-Ambroise; notaire et Mme J.-A. Ratelle, MM. et Mmes Perre Paré, Téphosphore Valois, St-Ambroise; M. et Mme Albert Barrette, Montréal; M. et Mme Emile Garneau, Joliette; M. et Mme Alvarez Perreault, St-Ambroise; M. Gilles Laporte, St-Ambroise; MM. et Mmes Rosaire Rochon, Arthur Beaudry, St-Ambroise; M. J.-B. Barbeau, Montréal; les membres de l'Amicale de St-Ambroise; M. et Mme Emile Bruneau, Mme Adélaïde St-Mard et Mlle Blanche Simard, St-Ambroise; M. et Mme A. A. Bouché, Joliette; M. et Mme Léo Grégoire, St-Ambroise; M. et Mme Philibert Chevalier, Ile du Dupas; Mme Médéric St-André, famille Louis-Joseph Clermont, MM. et Mmes Maxime Beauséjour, Rolland Roy, St-Ambroise; famille A. Brault, Ste-Mélanie; familles Philias Robert, Sylvio Grégoire, St-Ambroise; M. et Mme J.-E. Desy, Berthierville; Mlle Caroline Edge, Dr et Mme Martial Fleury, Mlle Pominville, Montréal; M. et Mme Alcide Nourry, St-Ambroise; M. Eudora Bouchard, Valleyfield; Mlle Louis Ratelle, St-Jacques; Mlle Gabrielle Marois, M. et Mme Wellie Rochon, famille Gasson, St-Vincent de Paul; Mlle H. Ducharme, Joliette; M. Albert Clermont, Montréal; Mme Francis Laporte et ses enfants, Joliette; M. et Mme A. Leroux, Verdun, famille Bélanger, Mlle Yolande Bélanger, St-Vincent de Paul; M. Avila Beaudry, St-Jacques; Mlle Bernadette Gaudet, Joliette; M. et Mme Léo Grégoire, Mlle Gertrude Ratelle, Montréal; famille Olaus Dupuis, Joliette; Mlle J. Laurent, St-Vincent de Paul; M. et Mme Louis Grégoire, Montréal; M. et Mme René Rivest, Verdun; M. et Mme J.-A. Gagnon, Montréal; Mlle Béatrice Bernard, Ste-Sophie; Mlle E. et Rita Godin, famille Godin, Montréal; Mlle Roméo Blouin, M. et Mme Ls-P. Beauséjour, M. et Mme Jonas Grégoire, M. Damien Beauséjour, famille P.-E. Gignas, Mlle Alice Lippé, St-Ambroise; Mlle J.-A. Comtois, Joliette; Mme MacKay, St-Vincent de Paul; Mme Poirier, St-Vincent de Paul; M. et Mme Orla Nourry, St-Ambroise; M. Alex. Desaulniers, M. et Mme Rodolphe Racette, Joliette; famille Eucher Roy, St-Ambroise; M. et Mme J. Majeau, M. J. Ducharme, Joliette.

BOUQUETS SPIRITUELS. — Les religieuses du couvent de St-Ambroise; Sr Marie Clémentine, Lachine; Sr Claude de la Colombe, St-Esprit; Srs Antonia de Florence et Marie Catherine du Sacré-Cœur, Lachine; Sr Marie Denise, Lachine; Srs François Régis, Marie Gilberte, Montréal; Sr Chagnon, St-Vincent de Paul; Mlle Henri Melançon, St-Ambroise; famille Omer Boucher, St-Ambroise; M. C. Miller, Ste-Mélanie; Mlle Blandine et Bérengrère Nourry, St-Ambroise; Mlle Philomène Vigneault, Joliette; famille Joseph Neuve, St-Ambroise.

REMERCIEMENTS. — M. Adhémar Rivet et la famille Courchesne remercient cordialement toutes les personnes qui leur ont témoigné des sympathies, de quelque manière que ce soit, à l'occasion de leur grand deuil.

MELI-MELO

CORSETS "PERFECTION"

Le corset qui vous ira le mieux. Madame, c'est le "Perfection", fabrique solide, que vous porterez sans fatigue, et dont la durée n'est égale par aucune marque. Au grand Magasin Boulard, 35, rue Notre-Dame, Joliette. 25mi j.n.o.

NOUVELLE ADRESSE
ANT. FORTIN, D.C.
CHIROPRACTICIEN
Diplômé de Palmer
14a, place Lavaltrie, Joliette
(voisin du magasin United)
Téléphone 61

HOMME DEMANDE

Homme ambitieux demandé pour approvisionnement une clientèle établie dans Joliette, avec les fameux produits WATKINS. Profits d'environ \$22.50 par semaine pour débiter. Pas de capital requis. Travail permanent. Ecrivez à la compagnie J.-R. Watkins, Montréal, Qué., Département QC-J-2 15jn 4fs

TUYAUX ET PLOMBERIE USAGES

100.000 pieds de tuyau de fer, une grosse quantité de fournitures de plomberie usagées, vous y trouverez votre affaire à bon prix. — F. RATELLE, ferblantier-plombier 77 rue St-Viateur, Joliette. 4m, j.n.o.

MODERNISEZ VOTRE MAISON!

A peu de frais vous pouvez faire les divisions voulues dans votre foyer. La planche isolante Donnacona est économique et très décorative. Agent autorisé: F. RATELLE, ferblantier-plombier, 77 rue St-Viateur, Joliette. 4m, j.n.o.

PRENEZ LES PILULES MORO

Si vous souffrez de: FAIBLESSE, COURBATURES, NERVOUSITE, FATIGUE, HABITUDE, ÉPUISMENT, MANQUE D'APPÉTIT

PRENEZ LES PILULES MORO

816, rue St-Paul, Montréal

M. le Dr Sylvio Ferland
des hôpitaux de Paris
a ouvert son bureau au No
55 Blvd MANSEAU
Médecine générale
Spécialité: CAS DE MATERNITE
Téléphone 1045 11m j.n.o.

BELLE TERRE A VENDRE

A St-Félix-de-Valois, terre de 118 arpents, bien bâtie, maison en brique, bonnes clôtures; située à 7 arpents du village. A vendre à bonnes conditions. S'adresser à M. Paul Coulombe, St-Félix de Valois. 22jn 4 f.p.

Salon Idéal

Permanents sans fil
"ACME" et "LIDO AUTOMATIC"
garantis pour 6 mois.
Ondulation de tout genre
Mme O. Amyot
119, ST-LOUIS, TEL. 244
4m, j.n.o.

A LOUER POUR AOUT ET SEPTEMBRE

Maison d'été sur les bords du lac Cloutier, site admirable, commodités: eau courante, garage, chaufferie. Avec ou sans électricité. Pourra être louée pour les mois d'août et de septembre. S'adresser à J.-A. Boisevert, 100 rue Manseau, Joliette. 19m. j.n.o.

Téléphone 365

Barrette & Lépine

ASSURANCES GÉNÉRALES
Feu - vie - accidents - automobiles - garanties
Agents spéciaux pour "LA SAUVÉGARDE"
Antonio Barrette, M. L. A.
Noël Lépine
45 RUE ST-PAUL, JOLIETTE

BAS DE SOIE "KAISER"

Mesdames, voulez-vous un bas résistant? Adoptez le bas "Kaiser", une marque réputée, un bas qui sied bien à la jambe. Toutes les nuances. Au grand Magasin Boulard, 35 rue Notre-Dame, Joliette. 25mi j.n.o.

VOUS N'AVEZ QU'A CHOISIR

Pour lambrisser ou couvrir votre maison, venez nous consulter, nous offrons un choix très varié de papiers. Ce mode de couverture est peu dispendieux et très apprécié. — F. RATELLE, ferblantier-plombier, 77 rue St-Viateur, Joliette. 4m, j.n.o.

Jos. Frenette

vendeurs des autos
Packard et Hudson
et camions
International
Bureau: 29, St-Paul — Tél. 750
Résidence: 96, Manseau — Tél. 474
C. postale: 68
JOLIETTE

VENDEZ LES PRODUITS JITO

Commencez maintenant commerce à votre compte. Vendez produits Jito, faites gros revenus. Thé, café, produits alimentaires, savons, insecticides, etc. 3 SPE. CLAUX chaque mois — 30 jours d'essai sans risque. Échantillons GRATUITS. Écrivez aujourd'hui! Produits Jito, 1435 Montcalm, Montréal. 1jn 6 fs.

LAMBRISSEZ!

Lambrissez avec un épais papier gris 5-8 "Insul Brick". — Vous serez satisfait de sa durée et de ses possibilités d'isolation. — F. RATELLE, ferblantier-plombier, 77 rue St-Viateur, Joliette. 475.

CHEVAUX A VENDRE

De tous âges. — Bonnes conditions. S'adresser à
ALCIDE CHARETTE
L'Épiphanie, P. Q.

Lisez et faites lire L'ACTION POPULAIRE, le journal des familles.

Voulez-vous une Protection Parfaite?

Si oui, placez vos assurances

PAR L'ENTREMISE DE

J.-C. Perrault Enrg

REPRESENTANT DE LA "GREAT WEST"

Courtier en assurances générales.

69, Notre-Dame, Tél. 42 Joliette, Qué.

Tél. Bureau: 98 Boîte postale: 968
Tél. Res. privée: 607

J.-BTE FONTAINE

COURTIER D'ASSURANCES

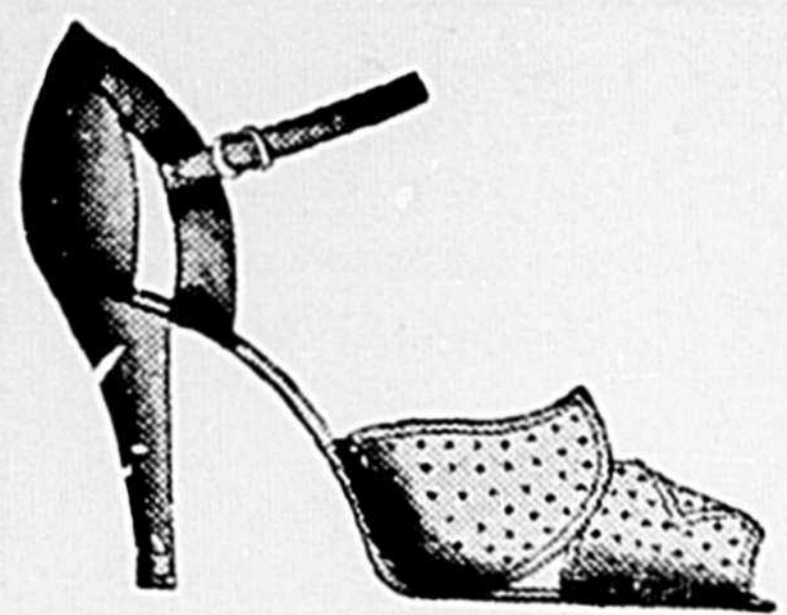
FEU — VIE — ACCIDENTS — RESPONSABILITE

PATRONALE

Représentant des meilleures compagnies canadiennes, américaines et anglaises

45, rue Saint-Paul, Joliette, Qué.

Informations fournies avec plaisir sur tous genres d'assurances



Mesdames, pour vos souliers d'été

NOUS AVONS UN GRAND CHOIX DE LARGEURS A, AA, AAA.
Le seul magasin à Joliette où vous pouvez les trouver

L. RATELLE, FILS - 32, rue N.-Dame, Joliette



Pour le ménage

AMMONIAQUE forte, 8 onces	25c
HUILE DE BOIS DE CEDRE	
l'once	15c — 4 onces 45c
HUILE DE FEUILLES DE CEDRE	
l'once	25c — 4 onces 85c
BOULES A MITES	
la livre: 10c — 2 livres: 15c — 4 livres: 25c	
NAPHTHALINE, en poudre	
la livre: 10c — 2 livres: 15c — 4 livres: 25c	
PARADICHLOROBENZENE, la livre	39c
FLUORURE DE SODIUM, la livre	35c

Oscar Landry

LA PHARMACIE LA MIEUX ASSORTIE DU DISTRICT

Tél. 228 et 229 51, rue Notre-Dame
JOLIETTE

Deux autres victoires pour le "Joliette"

Samedi, Joliette bat Pte-aux-Trembles sur son terrain par 5 à 4 et inflige un blanchissage au St-Denis au Stade du Christ-Roi

DEUX BELLES PARTIES

Joliette à Pte-aux-Trembles

Les équipiers du Joliette sont allés samedi dernier cueillir des lauriers à Pointe-aux-Trembles. Cette partie (d'ailleurs chaque joueur se l'était promis) a été enlevante de la première à la dernière manche.

Sur le monticule Hétu a déclassé ses adversaires en retirant 12 hommes au bâton. Les joueurs étaient très en forme.

A la première manche, le Pte-aux-Trembles, habitué à son terrain a profité de quelques instants de déséquilibre du Joliette pour compter 3 points.

A la seconde, en forçant le jeu, le Pte-aux-Trembles a encore marqué un point sur le tableau. Mais là se terminent ses exploits. Réchauffés, les joueurs du Joliette se rallièrent et comptèrent un point. A la cinquième, Joliette compta deux points et de même à la huitième.

Lacombe s'est signalé d'une manière particulière en frappant deux coups sûrs dont un deux-but. Bertrand Malo a réussi un coup sûr à la huitième, ce qui fit compter deux points et assura la victoire. Marineau a lui seul a compté trois points dont un superbe but volé au "home".

St-Denis à Joliette: 5 à 0

Fort de la victoire de la veille les joueurs du Joliette ont infligé un blanchissage au St-Denis. Bien que Lavoie n'ait pris que 5 hommes au bâton, les joueurs du l'orange ont fourni de beaux efforts au champ comme au bâton.

Bilan: 2 points à la première manche; 1 point à la deuxième; 2 points à la cinquième.

Les joueurs du Joliette ont tous fait bonne figure. A la première

manche Turgeon sur un hit prit son premier but sur une erreur. Cardinal frappa ensuite un coup sûr qui lui assura son premier but et le deuxième à Lacombe, ils comptèrent ensuite.

A la cinquième manche, Turgeon prit son but sur balles et avança tandis que Lavoie était retiré au bâton. Un coup sûr de Lacombe permit à Turgeon de compter. Cardinal revint au bâton et prit un coup sûr. Un hit sacrifié de Houle le porta au home.

Les autres frappeurs qui comptèrent furent Marineau, Lacombe et Gagnon. Pour soutenir le jeu tandis que le St-Denis était au bâton, Lacombe s'est signalé plusieurs fois. Dénommée de son côté a arrêté 5 adversaires au deuxième but.

Dimanche prochain à Joliette: le Bordeaux

Le club de Bordeaux apparaîtra sur le terrain du Christ-Roi passablement renforcé d'une batterie neuve et de 5 hommes dans le l'orange. Le Bordeaux a fait une excellente partie à Beauharnois dimanche dernier.

Le Joliette aura un redoutable adversaire à rencontrer, et pour peu que ses joueurs aient le support d'une assistance considérable, il aura une belle partie à jouer.

La voie, cédera sa place sur le monticule à Hétu qui s'est signalé contre le Pte-aux-Trembles.

On ne sera pas surpris d'apprendre que les directeurs y vont de leur argent pour soutenir le club de Joliette et fournir une saine récréation aux amateurs de balle au camp. Il faut que ce sport vive à Joliette, chacun est prêt d'y aller de sa part. Tous auront en retour d'excellentes parties à suivre. Certains se plaignent de la distance du terrain du centre de la ville, mais on pourra désormais trouver au Restaurant Marguerite des autos qui conduiront des passagers à raison de .05 chacun.

Tous ces avantages réunis, le club espère jouer devant de belles assistances.

Au Conseil

(suite de la première page)

SOUSSIONS POUR LES
REGLEMENTS 512-513

Par mesure d'économie, les deux règlements d'emprunt 512 et 513, le premier au montant de \$64,500 et le second au montant de \$68,500 seront englobés dans une seule et même soumission. Ainsi on évite des frais d'administration, d'ap-

probation et d'impression. A ce qu'il semble ces obligations seront en vente au début de septembre.

DES LAMPADAIRES NOUVEAUX

MM. les échevins Adrien Forest et Arthur Herard ont proposé l'installation de deux lampadaires devant le Jardin de l'Enfance et en face du couvent des Soeurs de l'Immaculée Conception. Ces travaux doivent être terminés avant la fin de l'été.

MELI MELO

DE PASSAGE A JOLIETTE

Mlle Madeleine Blanchette, de West Warwick, R.I., était en promenade à Joliette la semaine dernière, chez M. et Mme J.-T. Robert. Elle visita ensuite d'autres parents et amis, et assista à la première messe solennelle de son cousin, le R. P. Fernand Guilbeault, de N.-Dame-de-Lourdes. Elle doit se rendre à Montréal, prendre part au Congrès général de la J.O.C., ainsi qu'au pèlerinage des jocosites de la paroisse du T. S. Sacrement, au Cap de la Madeleine et visiter des amis de Granby. Mlle Blanchette est la fille de Mme Adélaïde Blanchette (Antonia Sévigny) de West-Warwick, et la soeur de M. Jean-Louis Blanchette, étudiant au Séminaire de Joliette.

SERVANTE DEMANDEE

On demande une servante au no 10 rue St-Charles Borromée. 6 juil. 1 f.

EN VISITE

M. et Mme Alfred Bruneau, leurs fillettes Cécile et Claire, ainsi que M. et Mme Mendoza Jacob (M. Blanche Latour), de Torrington, Conn., sont actuellement en promenade à Joliette, chez M. et Mme Philippe Latour, et chez leurs nombreux parents et amis de Notre-Dame-de-Lourdes.

DE RETOUR A DETROIT

Après un séjour de deux semaines au Canada, M. et Mme Paul Debrulle (Rose Dubreuil) et leurs enfants, Dolorès et Eddie sont de retour à Detroit, Michigan. Ils ont visité leurs parents et amis de Joliette et de Montréal. Ils ont aussi visité M. le curé de St-Michel-des-Saints. Mme Dubreuil est la fille de M. et Mme F.-X. Dubreuil, de Joliette.

CITY HOUSE FURNITURE

\$1. ou \$2. par semaine meublera complètement votre maison. Mobilier 3 chambres, spécial \$149., comprenant mobilier de vivre 14 morceaux, chambre à coucher 8 morceaux, salle à déjeuner 10 morceaux. Entrepôt gratuit jusqu'à demande. Ecrivez pour livret illustré gratis. 259 ouest Ste-Catherine, coin Jeann Mance, Montréal. 6 juil. 4 f.

MARIAGE PERREAULT-FISET

Le 1er juillet, M. l'abbé Olivier Ferland, curé de St-Cléophas, bénissait à la cathédrale de Joliette le mariage de M. Joseph Perreault à Mlle Eléonore Fiset. M. Emery Perreault de Lanoraie accompagnait son fils et M. Honorius Laporte, sa belle-soeur.

FEU Mme PIERRE FOREST

Ce matin, funérailles à la cathédrale de Corinne Lapiere, épouse de M. Pierre Forest, décédée à l'âge de 61 ans. Un grand nombre de parents et d'amis assistaient à la cérémonie. Le célébrant était assisté de diacre et de sous-diacre et quatre prêtres célébraient aux autels latéraux.

A VENDRE

Deux camions "Fédéral": une presse à foin; un râteau d'acier; un râteau de côté; un épancheur; un centrifuge. S'adresser à l'Orphelinat St-Georges, Joliette. 6 juil. 1 f.

CHALET AU LAC ROUGE

Beau chalet meublé à vendre ou à louer au mois ou à la semaine. S'adresser à Mme Louis Bailly, 354 rue Emery, Montréal. H.A.B. 5548. 6 juil. 1 f.

NAISSANCES

Ont été baptisés à la cathédrale: le 30 juin, J.-Antonio Claude, fils de Hervé Arbour et de Irène Gagné. Parrain et marraine: Antonio Pagé et Yvonne Arbour. — Abbé V. Amyot.

Le 1er juillet, J.-Eugène André, fils de U.-Rosaire Gagnon et de Florina Lévesque. Parrain et marraine: M. et Mme Eugène Gagnon, St-Alexis. — Abbé G. Coderre.

Le 1er juillet, J.-Pierre-René, fils de G.-H. Roy et de son épouse, née Ratel. Parrain et marraine: M. et Mme René Choquette, Montréal. — Abbé G. Coderre.

Le 2 juillet, M.-Joseph-Gilles, fils de Robert Arcand et de Jeanne d'Arc Paule. Parrain et marraine: Chs-Auguste et Rita Arcand, oncle et tante. — Abbé G. Coderre.

Le 2 juillet, J.-Pierre-Gilles, fils de Léopold Maril et de Graziella Coulombe. Parrain et marraine: Joseph et Hélène Vincent, cousins. — Abbé G. Coderre.

Le 3 juillet, J.-Octavien-André, fils de Albert Valois, mouleur, et de Alice Roch. Parrain et marraine: M. et Mme Octavien Durand. — Abbé V. Amyot.

BANCS DE RESTAURANT A VENDRE

Une excellente occasion de se pourvoir de bons bancs de restaurant. Parfaite condition. Très propres. Remplacés par installation nouvelle. S'adresser au restaurant Broadway, rue Notre-Dame, Joliette. 6 juil. 1 f.

PREMIER DE SA PROMOTION

Il nous fait plaisir de féliciter M. Jacques Miron, fils de M. W.-Z. Miron, de Joliette, qui s'est classé premier en première année à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal. M. Miron a mérité la note "grande distinction". Nous nous réjouissons d'un tel succès.

A LOUER

Beau logement de cinq pièces, rue Papineau. S'adresser à la Maison Querbes, Joliette. 6 juil. 1 f.

DEUX TERRES A VENDRE A ST-FELIX

Pour cause de mortalité. L'une de 65 arpents, dans le rang de Castle Hill. Terre franche, à quelques pas de l'école et du moulin à scie et à farine. L'autre de 60 arpents: située à un mille et quart du village. Toutes deux sont très bien bâties. Bonnes conditions à prompt acheteur. S'adresser à Joseph Gagnon, St-Félix de Valois, R. R. No 2, comté de Joliette. 29jn 3 f.

INAUGURATION DU STADE

Dimanche le 9 juillet, à Trois-Rivières, auront lieu de grandes démonstrations à l'occasion de l'inauguration du Stade. Le premier ministre prendra part à ces démonstrations qui commenceront à 3 heures. Il y aura ensuite partie de base-ball.

M. FARMER EN DEUIL

M. Prudent Farmer, rue St-Louis, est en deuil de sa mère Mme Elie Farmer, née Gauthier Corinne, décédée le 3 juillet à St-Placide (Deux-Montagnes), à l'âge de 81 ans. Nous offrons nos sympathies à notre concitoyen.

KERMESSE A ST-AMBROISE

La kermesse paroissiale aura lieu à St-Ambroise les 13, 14 et 15 juillet prochain. L'entrée est libre et tous sont cordialement invités. Nombreux kiosques et attractions diverses.

ASSEMBLEE A ST-HYACINTHE

Le 9 juillet, à St-Hyacinthe, ouverture de la campagne électorale du parti National Conservateur. L'hon. Sam Gabeil sera l'orateur principal. L'assemblée aura lieu à la salle du marché, à 8 heures.

A LA MERCI

A Notre-Dame de la Merci, tous les samedis de beau temps, du 15 juillet au mois de septembre, il y aura kermesse et bingo à la salle paroissiale. M. le curé Eugène Mondor invite tous ses amis et tous les touristes.

Kermesse à Crabtree Mills

Comme les années passées, les paroissiens de Crabtree invitent tous leurs amis de Joliette et des environs à visiter leur kermesse qui aura lieu les 13, 14 et 15 juillet. Des attractions nombreuses et variées permettront à tous de s'amuser tout en aidant aux oeuvres paroissiales. On pourra profiter de la circonstance pour visiter l'église récemment restaurée. Un service d'autobus gratuit reliera Joliette à Crabtree, chacun de ces trois soirs.

Mariage

Coulombe - Ducharme

Le samedi 1er juillet en l'église du Christ-Roi de Joliette, le R. P. Gauthier, c.s.v., curé, bénissait le mariage de Mlle Marguerite Ducharme, fille de M. Alphonse Ducharme, à M. Rodolphe Coulombe, fils de Mme Israël Coulombe. M. Ducharme accompagnait sa fille. M. Léonard Coulombe était le témoin de son frère. La mariée eut les honneurs de la Congrégation des Enfants de Marie.

La réception eut lieu chez les parents de la mariée où de nombreux parents et amis sont venus féliciter les jeunes époux qui partirent pour voyage aux Etats-Unis, accompagnés de Mlles Marie-Joseph et Yvette Ducharme, soeurs de la mariée.

Ste-Marcelline

Dimanche dernier le club de St-Ambroise de Kildare se mesurait avec le "Restaurant Grégoire" de Ste-Marcelline.

Le club de St-Ambroise malgré tout son entrain mordit la poussière et fut la première victime de nos joueurs victorieux qui les écrasèrent par une marge de 12 points.

Dimanche le 8, le Restaurant Grégoire rencontrera le club Garde St-Pierre. Donc rendez-vous en foule à Ste-Marcelline pour voir ces deux clubs qui sauront certainement vous intéresser.

Le gerant du club.

Trois samedis à la Plaine

Trois samedis de suite ce sera fête à la Plaine. M. le curé O. Valois vous attend! et vous invite. Il y aura fanfare (l'Épiphanie) et démonstrations impressionnantes. S'agit-il d'une tombola? Peut-être! Il faudra bien voir cela les 15, 22 et 29 juillet dans la Plaine. On dit que l'organisation se fait au profit des oeuvres paroissiales et scolaires de la paroisse. Pour le reste c'est un secret des organisateurs.

Les affaires s'améliorent

Vient de déclarer l'honorable N.-A. McLarty, ministre des Postes

Le revenu du ministère des Postes, que l'on considère comme un baromètre de la situation commerciale au Canada, indique une amélioration générale des affaires.

Une comparaison de la vente des timbres-poste au cours de mai 1939 accuse une belle augmentation d'au delà de 9. pour 100, soit environ \$294,000., sur la période correspondante de l'an dernier.

Que cet accroissement des affaires de la poste soit bien réel et qu'il ne découle pas uniquement de la vente des timbres commémoratifs

Toute aubaine conduit

CHEZ

LANOIE

et pour preuve:

Vente 2 pour 1 VENDREDI et SAMEDI

BAS "B.V.D."	Rég. .50 2 pour .51
CRAVATES	Rég. .50 2 pour .51
SOUS-VETEMENTS	Rég. .50 2 pour .51
CHEMISES	Rég. 1.25 2 pour 1.26
CHAPEAUX	Rég. 1.95 2 pour 1.96

150 HABITS, pour hommes

Rég. 19.95 21.95 24.00

POUR 15.95

Antonio Lanoie

GERALD COUTU, gérant

32, Place Lavaltrie,

JOLIETTE

spéciaux émis récemment, c'est ce qui prouve l'augmentation des recettes de l'affranchissement dit "payé en numéraire" — c'est-à-dire sans l'apposition de timbres-poste, — qui a été encore plus considérable que celle de la vente des timbres. Ceci établit d'une façon concluante que ce surplus n'est pas dû à la vente des timbres de l'émission spéciale. L'affranchissement en numéraire provient presque entièrement des maisons de commerce, et toute augmentation en ce sens peut être considérée comme un signe du relèvement des affaires.

Double noyade

A la Pointe-à-Neuf-Pas, lundi soir à 7 h. 30, MM. Gérard Charbonneau, 14 ans, et Chs-Auguste Désormeaux, 23 ans, de Montréal, se sont noyés quand la chaloupe dans laquelle ils étaient chavira. Quatre autres personnes réussirent à se sauver grâce aux secours de MM. Henry Champagne et de son fils Almanzor et de M. l'échevin F.-X. Morin. Malgré toutes les recherches, on n'avait pas encore trouvé les corps ce matin. MM. Alfred et Arthur Dauphinais, et Gérard, Marcel et Roger Paquette, plongeurs, continuent les recherches sous la direction de la Sûreté provinciale.

Saviez-vous que...

C'est en cherchant à guérir sa femme sourde-muette que Graham Bell inventa le téléphone. — Un Américain sur cinq porte des lunettes. — Le riz est la denrée qui se consomme le plus chaque jour dans le monde. — C'est Anne de Bretagne, femme de Charles VIII, qui, la première en France, porta le deuil en noir; avant elle, les vête-

ments de deuil étaient blancs. — Molière et son prédécesseur dans le rôle du Malade imaginaire moururent tous deux au cours de la pièce. — Les citrons ne se cueillent jamais quand ils sont mûrs, mais quand ils sont verts et d'une certaine taille.

Petits conseils

Vous aimez les choux mais non l'odeur forte qu'ils dégagent à la cuisson? Evitez cette odeur en mettant dans la marmite un petit sachet de toile rempli de pain blanc. Cette simple précaution suffit amplement.

Il est parfois difficile de faire pénétrer une vis dans le logement qui lui est destiné. Pour rendre la tâche plus aisée, enduisez de savon la partie striée: l'opération se fera alors sans aucune difficulté et sans effort.

La cuisinière a eu la main lourde: trop de sel! Que faire? Simple-ment ajouter dans la casserole quelques tranches de pomme de terre crue: elle absorberont le sel en excédent et votre plat sera alors très bon.

Il est facile de reconnaître le degré de fraîcheur d'un oeuf. Emplissez un vase d'eau salé. Plongez dans cette eau les oeufs. L'oeuf très frais reste au fond. S'il est très vieux et gâté, il monte à la surface.

Vianettes
LA PHOTOGRAVURE
NATIONALE
TEL. MA 4549 - 282 ONTARIO OUEST - MONTREAL

EXAMEN SCIENTIFIQUE DE VOS YEUX

TROUBLES MUSCULAIRES CORRIGES. STRABISME, avec nos

Traitements Orthoptiques

Emile Prévost

SPECIALISTE OPTOMETRISTE

ADJUSTEMENT DES YEUX ARTIFICIELS

26, rue St-Paul,

JOLIETTE

Graisse

pure lard
20 lbs pour
\$1.59

Pâtes

feuilletées
la doz.
12c

FROMAGE

canadien
2 lbs pour
25c

JAMBON

cuit
1/2 lb
28c

GAMACHE & LANDREVILLE

BOUCHERS
561

17, place Lavaltrie

562

Graisse

composée
4 lbs pour
39c

Beurre

2 lbs pour
45c

Boeuf

haché
2 lbs pour
25c

SAUCISSE

2 lbs pour
25c